

N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
E T P O L I T I Q U E S

DE l'Europe , & principalement de la Suisse.

D E D I É A U R O I.

DECEMBRE 1780.



A N E U C H A T E L ,
De l'imprim. de la Société Typographique.



NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES.

I. *Voyages de M. DE SAUSSURE, &c.*
(Troisième extrait.)

FAISONS encore un pas avec M. de Saussure : il en est tems. Commençons aujourd'hui à parcourir avec lui cette chaîne de montagnes, sur le penchant desquelles nous devons appercevoir quelques traces de cet ancien courant qui remplissait la vallée qu'elles forment.

Lors même que nous ne rapporterions pas de cette course des preuves bien satisfaisantes de la vérité de son système, elle ne sera point sans fruit. Nous y apprendrons à connaître, à voir avec plus d'intérêt & de

réflexion les singularités des montagnes ; & c'est s'ouvrir une source abondante de plaisirs que d'exercer ainsi ses yeux & son esprit à la contemplation de la nature.

Tel est, selon moi, un des plus grands avantages que procure la lecture des naturalistes ; c'est que les mêmes objets, à côté desquels on passait avec indifférence, excitent la curiosité, réveillent une multitude d'idées, acquièrent un nouveau degré d'intérêt. Il en est à cet égard des philosophes comme des poètes : on apprend d'eux à distinguer clairement ce que le vulgaire des hommes n'apperçoit que confusément. Quand j'ai lu Théocrite & Gesner, il me semble que les campagnes en sont plus belles. Maintenant que j'ai lu MM. de Luc & de Saussure, l'aspect sauvage des montagnes me frappe davantage ; je ne les vois plus avec les mêmes yeux ; j'y découvre mille choses que je n'y savais pas voir. La mousse rampante, les cailloux roulés, la pente des rivages, celle des monts, les éboulemens, &c. tout cela m'était familier ; cent fois je l'avais vu sans plaisir : & l'observateur, en me les montrant, leur rend le charme de la nouveauté.

Après cette observation préliminaire, mettons-nous en route avec notre philosophe : nous en aurons plus de plaisir à le suivre.

Salève est la première montagne qui attire son attention ; il s'arrête long-tems à l'examiner ; & en effet elle est bien digne d'examen.

M. de Sauffure y voit par-tout la confirmation de son système. Les bancs de rochers qui ont dû former l'une des parois de l'ancien courant , sont rongés & sillonnés presque horizontalement ; & comme ce sont des rocs perpendiculaires , on comprend que ces sillons ne sauraient avoir été creusés par les eaux des pluies. Quelques-uns de ces sillons ont , il est vrai , une direction précisément opposée à celle que dut avoir le courant. Mais dans tout grand courant il se forme des *remoux* ; il y a le long des bords des endroits où l'eau remonte & ronge les rivages. Ainsi notre observateur n'est point embarrassé à rendre raison de ce fait.

A la surface de ces mêmes rochers on voit encore d'autres traces d'un ancien courant : ce sont des cavités plus ou moins profondes , dont les bords arrondis & émouffés prouvent qu'elles sont l'ouvrage des eaux : diverses grottes larges & profondes , plusieurs cavernes où notre observateur a pénétré , ne peuvent être que des effets de l'érosion des eaux.

L'une de ces cavités est bien singulière : elle traverse obliquement la montagne , &

quelquefois un rayon de soleil s'y coule ; enforte que , dans l'ombre de la montagne qui deffine à ses pieds les contours de ses bords , on remarque avec surprise un petit espace lumineux.

Un autre vestige , ou plutôt un monument d'un autre genre des anciens tems , ce sont de grands blocs de granit , auxquels une base de rocher calcaire sert de piédestal. C'est de ce même rocher qu'est composé le fond du terrain sur lequel sont posés ces blocs : mais tout autour d'eux il est plus bas de quelques pieds que la base qui les porte , & qu'ils paraissent avoir préservée parfaitement de l'érosion des eaux & de l'air , à laquelle tout le reste de cette couche n'a pu être continuellement exposée sans s'affaïsser.

Au reste , ce sont évidemment les eaux qui ont déposé légèrement ces masses prodigieuses de granit , transportées là du centre des Alpes , puisque leur base , quoique d'un roc assez tendre , n'a point été endommagée ni fracassée. Or il n'y a que l'eau qui ait pu déposer avec tant de légèreté ces masses énormes.

Que ne peut-on savoir depuis combien de tems elles sont là ! Combien la curiosité en serait satisfaite ! Il ne manque pour cela qu'un moyen de mesurer exactement de combien de pouces s'affaïssent en un tems donné

des rochers découverts de la nature de ceux de Saïeve. Il est vrai que probablement nous ne trouverons pas si-tôt cette mesure : mais enfin il ne faudrait que cela.

C'est ce qui nous arrive bien souvent dans la recherche de la vérité : il n'y a plus qu'un pas à faire pour y parvenir ; nous y touchons presque , & nous sommes forcés de nous arrêter.

M. de Sauffure nous dit ici avec tout l'enthousiasme d'un naturaliste, qu'il ne peut se défendre " d'une sorte d'admiration respectueuse pour ces rochers qui , préservés *pendant tant de milliers d'années* , sont demeurés *en silence* les monumens inconnus d'une des plus grandes catastrophes qu'ait essuyé notre globe. „

Il n'est assurément pas fort surprenant que des rochers demeurent *en silence* : mais jusqu'ici je ne vois rien encore qui me prouve qu'ils soient là *depuis tant de milliers d'années* ; & j'avoue que j'ai beaucoup de réputation à le croire. *Tant de milliers !* Depuis que nous philosophons dans notre Europe , la chronologie des Chinois & des Indiens commence à paraître ne remonter qu'à des tems très-peu reculés ; & celle de Moïse daterait à peine d'hier. . . Après tout, qu'importe si nous-mêmes nous ne sommes que d'aujourd'hui ? Il me semble voir des

éphémères rechercher depuis combien de siècles coule la rivière sur les bords de laquelle ils viennent de naître pour vivre tout au plus trois jours.

Mais laissons là, s'il se peut, les réflexions morales, & ne nous occupons que de physique.

Tout ce que voit M. de Sauffure sur le mont Saleve s'accorde très-bien avec toutes ses idées. Une gorge traverse le haut de la montagne dans sa largeur : ce sera une échancre creusée par les courans des Alpes, qui se jetaient par-là dans le grand courant. Aussi est-elle remplie de sable qu'ils ont charié ; & l'on voit en cet endroit au pied de la montagne en-dedans de la vallée des collines de grès. Or ces grès se sont formés par l'agglutination des sables que les courans versaient par-dessus Saleve.

S'il y a des parties de la montagne où l'on ne voie plus de blocs, il se trouve qu'elles étaient opposées, non pas au centre du courant, mais à ses bords, où l'eau, toujours moins impétueuse, ne peut charier que des sables.

On est surpris de voir avec combien de justice le système de M. de Sauffure s'applique à tout, rend raison de tout ; on ne s'attendait pas à en retrouver autant de preuves, à le voir cadrer si parfaitement

avec tous les moindres phénomènes.

Il n'y a pas jusqu'aux couches de la montagne dont notre courageux naturaliste n'entreprenne d'expliquer la formation. Elles sont dans un extrême désordre ; & le spectacle qu'elles offrent en quelques endroits semble n'être propre qu'à peindre fortement à l'imagination les ravages du tems sur les plus grands objets.

Du côté des Alpes, la pente des couches est douce & presque uniforme : mais du côté de la vallée du lac, ces couches sont perpendiculaires, renversées même quelquefois. Ici des couches manquent ; là elles sont sensiblement altérées. Des rochers taillés à pic s'élevent de plusieurs centaines de pieds ; leur base est couverte de débris, de fragmens énormes, confusément entassés. Comment débrouiller ce chaos ?

Il se peut d'abord que Saleve ait eu primitivement une autre forme, & que ses couches, un peu relevées vers le milieu de la montagne, descendissent du côté du lac, comme elles descendent du côté des Alpes : quelque révolution, détruisant cette partie des couches qui manque aujourd'hui, aura laissé à découvert ces tranches escarpées, contre le pied desquelles se seront appuyées de nouvelles couches dans une direction plus ou moins approchante de la perpendi-

culaire. Je ne vois rien que de vraisemblable dans cette explication.

Il se peut encore que ces couches perpendiculaires soient primitives. Ces sortes de couches, si fort désespérantes jusqu'ici pour tous les physiciens, on a déjà vu que M. de Saussure croit pouvoir en expliquer la formation. Leur direction prouve bien qu'elles n'ont pas été produites par des accumulations de sédimens des eaux. Mais, s'il est vrai, comme le pense M. de Saussure, que la plupart des rochers aient été formés sous les eaux de la mer par une espèce de cristallisation confuse & de précipitation; comme les cristallisations n'affectent aucune forme particulière, on conçoit très-bien comment il a pu en résulter des couches verticales & même contournées. Cette idée ne me paraît pas moins vraisemblable que la première; elle est même encore plus satisfaisante à mon gré: elle manquait jusqu'à présent à la physique générale de notre globe, sur laquelle il me semble qu'elle répand tout-à-coup un grand jour.

Un fait observé par M. de Saussure peut appuyer cette idée. Une eau filtrée, parfaitement claire & transparente, conservée pendant un an dans une bouteille fermée, a déposé un tartre qui s'est trouvé composé de petits cristaux de matière calcaire, de *spath*

calcaire, pour parler le langage des lithologiftes. Ces cryftaux s'étaient réunis fous la forme de lames, non pas droites, mais diverfement entrelacées, qui laiffaient des vuides entr'elles. Serait-ce là très-en petit l'image de ce qui s'est paffé au fond des mers lors de la formation des montagnes ?

La difpofition des couches de Saleve mérite auffi notre attention. Le corps de la montagne est d'une pierre folide & compacte : au-deffus de ce premier lit vous en trouvez un autre dont la pierre est purement calcaire & formée de fragmens d'un marbre groffier : à une certaine hauteur cette couche est mêlée de quelques graviers qu'on retrouve auffi dans la couche de mollaffe qui la recouvre, [a] fur laquelle on voit enfin les blocs & les cailloux roulés.

Cet ordre, cet arrangement de lits pofés au-deffus les uns des autres, n'est point particulier à Saleve. Ne femble-t-il pas jeter quelque lumière fur l'histoire du globe ? n'indiquerait-il point qu'il y eut diverfes révolutions fucceffives ? Une premiere fecouffe aura brifé quelques rochers, & de leurs fragmens se forma notre feconde couche. Enfuite auront été chariés les fables,

[a] J'ai déjà dit, ce me femble, que la mollaffe est formée de fables liés, agglutinés.

qui se font réunis & agglutinés en mollasse. Enfin la grande *débauche* est venue ; des monts fracassés ont couvert cette mollasse de leurs débris épars, & la mer épouvantée a fui ; ou, pour m'exprimer un peu moins *homériquement*, ses eaux se font retirées brusquement. Voilà trois époques bien distinctes.

Autre observation intéressante sur l'arrangement des couches. Après en avoir compté un certain nombre de minces, recouvertes d'un banc très-épais, dont une couche d'argille les sépare, vous les retrouvez ; elles se répètent : c'est à peu près le même nombre de couches minces, à peu près le même ordre & la même épaisseur ; toujours le grand banc au-dessus ; toujours l'argille entre deux. Il faut donc qu'il y ait eu des périodes réglées & semblables. . . Que de matériaux on rassemble aujourd'hui pour composer un jour l'histoire de la terre pendant qu'elle fut sous les eaux de la mer ! On la fera mieux avec le tems que nous ne savons maintenant celle des Grecs & des Romains : quelque Rollin l'écrira en douze ou quinze gros volumes, parce qu'il faudra bien y joindre les pièces justificatives, & le détail des preuves de cette singulière histoire. La voilà déjà divisée en époques, en périodes, comme l'Histoire universelle de Bossuet ; c'est un ouvrage à moitié fait. . . En vérité, après avoir admiré

les efforts de l'esprit humain, on est presque toujours tenté de finir par en rire, comme des imaginations & des conjectures d'un enfant ingénieux qui veut absolument deviner & expliquer à sa manière tout ce qu'il ne saurait comprendre : on en revient à s'écrier :

O curas hominum ! o quantum est in rebus inane !

Mais c'est assez parler physique ; parlons une langue plus intelligible.

Presque tous les voyageurs, philosophes ou non, sont dans l'usage de faire une description poétique des lieux, des paysages & des points de vue. Ce passage subit du ton sévère d'un naturaliste au ton d'un faiseur d'épigrammes, ne produit peut-être pas un aussi bon effet que le pensent les auteurs. Ils veulent délasser le lecteur, & ne font souvent que le distraire : quelquefois même ils l'impatientent. « A quoi bon, se dit-il, tout ce pompeux étalage de beau style ? J'écoutais les raisonnemens d'un philosophe ; je les suivais de mon mieux, & tout-à-coup le voilà qui, saisi d'un transport poétique, vient me parler avec enthousiasme des charmes d'une campagne ! Je monte mon imagination ; je fais des efforts pour me représenter ce qu'il décrit, pour saisir tous les détails, pour en former un ensemble : mais il est bien

rare que j'y réussisse. „ Combien ne faut-il pas en effet qu'une description soit vive , pour que d'après elle on puisse se représenter un peu distinctement ce qu'on n'a jamais vu ! Aussi n'arrive-t-il guere que le voyageur fasse entrer le lecteur dans les sentimens qu'il exprime. On lit très - froidement toutes ses exclamations.

Je ferais donc assez d'avis que les voyageurs naturalistes réprimaient ces élans poétiques , auxquels ils se livrent avec complaisance. C'est en grande partie à M. de Luc que j'en veux : c'est lui qui m'a fait faire cette réflexion. Sans cesse il décrit ; & après bien de la fatigue je ne parvenais qu'à me former une image vague , confuse & décolorée des objets.

Il est vrai cependant qu'une description bien vive , bien nette , telle qu'on en trouve , par exemple , quelques-unes de M. Forster dans le second voyage du capitaine Cook , récréé beaucoup l'imagination , & ne saurait être déplacée nulle part. [a] Ainsi je ne veux rien décider.

[a] Mais aussi M. Forster a le génie de l'épique. Il l'a si fort que , sans qu'il y ait tâché , un des morceaux de sa narration est une épique , une vraie épique , comparable à tout ce qu'on a fait de mieux en ce genre. Quelque jour peut-être

Quoi qu'il en soit, M. de Sauffure décrit aussi, & les beaux points de vue qu'on découvre du haut des montagnes semblent exiger qu'on les décrive. Quelquefois seulement le tableau n'est que trop vaste ; les objets s'éloignent & se rappétissent trop : alors *la plaine*, comme l'observe avec beaucoup de goût notre naturaliste, *se change en une carte de géographie* : ce n'est plus un tableau ; les couleurs s'effacent ; on ne distingue plus les nuances ; les contrastes ne sont plus saillans. On a trop à voir, & on voit de trop loin pour bien voir. On peut dire de ces vues : *Mortales habet visus.*

Mais voici la description d'un des points de vue de Saleve qui n'ont pas ce défaut.

“ On va voir ces roches saillantes & horizontales, sous lesquelles deux ou trois cents personnes pourraient se mettre à l'abri : on admire ces grandes masses qui, depuis tant d'années, & peut-être de siècles, sont suspendues sans aucun appui que la seule force de leur cohérence. On aime à respirer là, au plus fort de l'été, un air toujours vif & frais, & à jouir du contraste de l'aspect sauvage & resserré de ces grottes avec la vaste & brillante étendue que l'on a sous ses pieds.

je l'insérerai sous cette forme dans les *pièces fugitives.*

On aime à promener ses regards sur ce lac qui ressemble à un grand fleuve, dont les bords sont élégamment découpés, & sur cette plaine bien cultivée, dont les champs paraissent à cette distance les carreaux d'un immense jardin. Le Genevois qui voit de là sa patrie . . . distingue la petite enceinte de son port, ses promenades, ses remparts : il reconnaît le territoire des trois états qui l'environnent, & il se réjouit de cette heureuse position qui est le plus sûr garant de son indépendance. »

On appliquera, si l'on veut, à ce morceau le mot d'Horace :

*Purpureus, late qui splendeat, unus & alter
Asseritur pannus.*

Mais l'éclat de ce lambeau de pourpre charme mes regards. J'en ai retranché un seul trait désagréable. En parlant du Genevois qui ne découvre sa patrie que comme un point au milieu d'un espace immense, il ajoute : *ce point, quelque petit qu'il paraisse, remplit tout son cœur.* S'il m'est permis de le dire, cette phrase est de bien mauvais goût.

On lira, je pense, avec encore plus de plaisir ce que je vais rapporter.

L'angle de la montagne que nous avons parcourue est traversé par une fente étroite, profonde & tortueuse ; on y passe avec peine ;

ce

ce n'est que de tems en tems & par échappées qu'on y découvre le ciel; & souvent des blocs de rocher suspendus semblent menacer votre tête.

“ La première fois que je visitai ce site singulier, dit M. de Saussure, j'éprouvai une espèce de faiblesse dont il eût été difficile de se défendre. J'étais seul, fort jeune, & peu accoutumé à ce genre de spectacle: ces rochers escarpés, ces fragmens entassés, réveillaient des idées de dévastation & de ruine; cette profonde solitude n'était troublée que par des corneilles qui nichaient dans ces rochers, & qui, craignant pour leurs petits, s'attroupaient autour de moi, en faisant des croassemens affreux, répétés mille & mille fois par les échos, venaient ensuite se poser sur des corniches élevées au-dessus de ma tête, & là, battant des ailes & poussant contre moi des cris lugubres, elles semblaient maudire l'indiscret étranger qui venait troubler leur repos. Mais les sensations de ce genre, mêlées d'étonnement & d'effroi, semblables en cela à celles qui sont mêlées d'admiration & de douleur, causent une émotion agréable. „

Ce souvenir de jeunesse, ce détail de circonstances, cette situation, la sensation qu'elle inspire, la réflexion qui termine ce récit, tout cela me paraît également inté-

ressant & naturel. Cette petite aventure d'enfance est bien plus agréable à lire que le conte qu'Horace nous fait quelque part, & que tous les commentateurs ont admiré, selon l'usage.

Me fabulosæ vulture in appulo

Ludo fatigatumque somno

Fronde nova puerum palumbes

Texere.

Ce n'est ici qu'un conte poétique, bon pour les amateurs du merveilleux : le nôtre est un conte philosophique. [a]

Que penserez-vous, lecteur, quand vous ferez que dans tout ce long article vous n'avez l'extrait que de cinquante pages in-quarto? *Sequor, non passibus æquis*. A force de lenteur, il se pourra que le second volume paraisse encore avant que j'aie fini l'analyse du premier. Je tâcherai désormais d'aller plus vite; d'autant plus qu'il n'est guere vraisemblable que cette matière abstraite intéresse beaucoup le plus grand nombre de mes lecteurs. C.

[a] Il est bien naturel au reste qu'un philosophe & un poète aient à raconter de leur enfance des aventures tout-à-fait différentes, & auxquelles on reconnaît déjà ce qu'ils doivent être l'un & l'autre.

II. *Descriptions des arts & métiers*, in-4°. Tome XII, contenant l'art du distillateur d'eaux-fortes, l'art du distillateur liquoriste, & l'art du vinaigrier; par M. DE MACHY, avec des notes & des additions par M. STRUYE, doct. en médecine, &c. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1780.

LES trois arts dont les descriptions sont rassemblées dans ce nouveau volume, ont entr'eux une analogie manifeste, & un même sçavant s'est occupé de ce travail. On peut même dire qu'en réunissant la clarté, l'ordre & l'exactitude, il est parvenu à rendre agréable une lecture qui paraissait ne pouvoir être qu'instructive, & à intéresser beaucoup plus de gens que des matieres de ce genre ne semblent le comporter.

A la tête de ce volume se trouvent deux avertissemens. Le premier annonce que la plus grande partie des notes dont le texte a été enrichi en grand nombre dans cette édition, est due à un chymiste Allemand, à qui les éditeurs ont confié, avec beaucoup de raison sans doute, le soin de commenter un chymiste Français. En effet, quoique cette science soit devenue depuis quelques années fort à la mode en France, il s'en faut encore

beaucoup que les artistes de cette dernière nation aient atteint le degré de connaissances auquel sont parvenus ceux qui l'ont cultivée en Allemagne. C'est ce qui paraîtra évidemment par le grand nombre d'expériences intéressantes & de procédés ingénieux que M. Struve rapporte, & dont l'auteur de ces descriptions ne parle point.

Le second avertissement a pour but de ne pas laisser ignorer aux amateurs & aux artistes, que les éditeurs de cette collection intéressante ayant su que l'art du vinaigrier, décrit par le même auteur, avec un soin égal, & muni comme les deux autres de l'approbation de l'académie des sciences, avait, pour des raisons d'économie, essuyé un refus de la part des libraires qui imprimaient les cahiers des arts in-folio, ont acquis le manuscrit original de cette description au prix que l'auteur a voulu y mettre lui-même, & en ont complété ce volume. Les mêmes vues les ont dirigés dans l'acquisition du travail d'un artiste sur l'art du plâtrier-mouleur, & ils déclarent qu'ils accueilleront de même tout ouvrage de ce genre dès qu'il portera le sceau de ce corps illustre de savans. On ne peut que tenir compte aux gens de lettres qui dirigent la collection Neuchatoise, du soin qu'ils prennent de la rendre utile autant que leurs circonstances peuvent le permettre.

I. *Art du distillateur d'eaux-fortes.* On faisait commerce de ces liqueurs en Hollande & dans quelques villes de Flandre, avant que l'on connût en France l'art de les distiller : on ignore même par qui cet art y a été introduit. Pour que la description que M. de Machy a dessein d'en donner embrasse tous les objets qui doivent y entrer, il la divise en trois parties.

1°. *Préparation des eaux-fortes & autres acides*, construction des laboratoires, fourneaux, ustensiles, &c.

2°. *Préparation des produits chymiques fluides*, conversion des eaux-de-vie en esprit-de-vin, distillation des eaux aromatiques, &c.

3°. *Préparation des produits chymiques solides*, tels que les travaux qui se font sur diverses substances salines & terreuses, de même que sur les métaux, les minéraux, &c. Voilà le plan général que s'est fait notre auteur, & qu'il remplit exactement.

Mais de quelles matieres se servent les chymistes pour composer cette liqueur si étrangement corrosive, qu'on a cru ne pouvoir désigner mieux que par le nom d'*eau-forte*? Les principales, & qui servent d'intermedes pour l'extraction des acides, sont l'argille, le salpêtre, l'alun, le vitriol, & l'huile de ce minéral, en y joignant le bois

ou le charbon nécessaire. Ces matieres donnent par l'opération du feu , des eaux-fortes plus ou moins actives , & l'on en diminue le degré suivant l'usage que l'on veut en faire. Ces eaux servent dans un beaucoup plus grand nombre d'arts qu'on ne le croit communément , & l'on doit tenir compte à M. Struve d'avoir enseigné dans une note détaillée les différentes manieres dont on doit composer cette liqueur , selon qu'elle est destinée pour les orfevres , les fondeurs , les graveurs , les teinturiers , les ouvriers en laiton , & les chapeliers. Mais comme l'huile de vitriol seule est très - utile dans bien des cas , ce même commentateur ajoute aux procédés connus & expliqués par M. de Machy , deux méthodes de son invention , & qu'il assure avoir pratiquées avec succès. Après quoi , dans une note également curieuse & instructive , il s'attache à enseigner & à développer la distillation de l'esprit - de - nitre par l'intermede de cette même huile , toujours fondé sur sa propre expérience ; & c'est ainsi qu'il répand de nouvelles lumieres sur ces intéressans objets. Elles sont d'autant plus nécessaires dans les procédés chymiques appliqués aux arts , que leur usage n'est pas toujours exempt de dangers ; & pour en donner ici un exemple , les chapeliers emploient une dose de mercure dissous dans de

l'eau-forte pour préparer leurs peaux. M. de Machy prétend que les ouvriers qui y travaillent deviennent à la longue sujets à des paralyties incurables, & de plus que l'eau-forte seule sans mélange de mercure produirait le même effet. Mais M. Struve est d'un avis contraire, & recommande cette méthode avec les précautions requises.

2°. La seconde partie de cet art qui se rapporte aux produits fluides de la chymie, traite d'abord de l'esprit-de-vin, de la manière de distiller l'eau-de-vie pour le produire & lui faire perdre toute odeur & tout goût désagréables. On fait en combien de manières il est employé pour divers arts, & l'on en distingue en général de trois sortes : l'esprit-de-vin rectifié qui a acquis toute la perfection possible, & sert pour les liqueurs fines ; celui qui, moins épuré, est propre pour les vernis & autres préparations de ce genre ; & enfin celui qui, tiré d'une eau-de-vie plus faible, n'est que pour des usages communs, tels que les lampes.

Après l'esprit-de-vin, notre auteur parle des esprits aromatiques, & des meilleures méthodes pour les préparer en grand. On trouvera donc ici la manière de faire les eaux de lavande, d'anis, de melisse, l'eau vulnéraire spiritueuse, l'éther, la liqueur anodine de Hoffmann, &c. Après quoi

viennent l'extraction des huiles essentielles d'anis, de gérofle, de cannelle, la purification du camphre, &c. Une opération de ce genre aîsez curieuse, & peu connue ailleurs que dans le Languedoc & la Provence, est l'huile d'aspic ou de lavande sauvage, plante qui y croît en abondance, & de laquelle les bergers, conduits par la pratique beaucoup plus que par la théorie, ont trouvé moyen d'extraire cette huile dont les peintres vernisseurs font un grand usage. On fera peut-être bien aîse de voir ici la manière simple, mais ingénieuse, dont les payfans Languedociens s'y prennent pour acquérir une huile de genievre qui fert aux maréchaux. Ils font un grand abattis du bois de ce nom, en forment des fagots, dont un bout trempe dans un foîlé plein d'eau, tandis que l'on allume l'autre qui est plus élevé; l'action du feu fait suinter par l'extrémité plongée une huile noirâtre & légère qui surnage l'eau, & que l'on recueille.

Parmi les eaux aromatiques, les plus en usage sont l'eau rose & l'eau de fleurs d'oranges. On en trouvera ici la méthode.

Mais les deux chapitres les plus importants peut-être de cette seconde partie, sont ceux qui traitent des accidens qui peuvent survenir dans le cours d'opérations si délicates, avec les moyens d'y remédier, & des

épreuves nécessaires pour s'assurer du degré de force des liqueurs que l'on distille à l'aide de l'instrument qui porte le nom de *pesse-liqueurs*, & d'autres artifices. M. Struve donne une construction particulière de ce même instrument qu'on appelle aussi *aréometre*.

3°. Les préparations chimiques solides, qui sont la matière de la troisième partie de cet art, embrassent un grand nombre d'objets, tels que le ciment, la magnésie, la terre à polir, plusieurs espèces de sels, la potasse, le sel ammoniac, le sucre de lait, &c. &c. Les éditeurs observent à l'égard de ce dernier, que l'artiste qui le fabrique avec le plus de succès, est M. Prince, apothicaire domicilié à Neuchâtel en Suisse, duquel ils se sont procuré un mémoire curieux sur cette invention, & ils l'ont ajouté aux notes de M. Struve. Les matières qui sont traitées successivement & avec le plus grand détail dans cette portion du travail de nos deux chimistes, sont les diverses préparations de l'antimoine, du mercure, du plomb, & du verd-de-gris distillé. Il ne nous ferait pas possible de les suivre dans une route aussi fertile en objets importants; mais nous pouvons assurer que l'un & l'autre se sont appliqués, non-seulement à les présenter de la manière la plus claire, mais de plus à inté-

resser tous les lecteurs qui ne peuvent qu'admirer le degré de perfection auquel est parvenu l'art de composer & de décomposer les corps.

La description de l'art que nous analysons est terminée par quelques additions, tant de M. de Machy que de M. Struve. On trouvera dans celles qui ont ce dernier pour auteur, tout ce que les plus célèbres chymistes Allemands ont expérimenté & publié touchant la distillation de l'acide nitreux, la préparation du mercure sublimé corrosif, du sublimé doux, du précipité rouge, &c. Un habile chymiste Suisse, M. Exchaquet, a fourni aussi des observations fort intéressantes sur le choix des argilles que l'on emploie pour les distillations d'eaux-fortes.

II. *L'art du distillateur liquoriste* suit naturellement celui qui vient de nous occuper, & embrasse, comme on le conçoit bien, une multitude d'objets différens, que le luxe plutôt que le besoin a fait imaginer aux hommes. Sa description est divisée en trois parties, & nous ne pouvons en donner un tableau plus exact & plus lumineux qu'en rapportant ici ce qu'en disent dans leur approbation les deux membres de l'académie des sciences chargés de l'examen de cet excellent ouvrage.

La première partie traite de l'art du brûleur

ou *bouilleur* d'eau - de - vie ; on y indique la maniere de séparer par la distillation la partie spiritueuse du vin. Il est question ensuite de l'eau-de-vie que l'on obtient de différentes substances , comme le sucre , ou la mélasse , certains fruits , ou divers grains. Il n'est pas inutile d'observer que cette premiere partie a été enrichie par M. Duhamel d'observations intéressantes. Après quoi M. de Machy entre dans les plus grands détails sur la construction des fourneaux , des ustensiles , des vaisseaux distillatoires , des réfrigérans & des diverses matieres combustibles que l'on emploie en plusieurs pays pour chauffer les vaisseaux.

La seconde partie a principalement pour objet la *fabrication* des liqueurs , la maniere d'y employer le sucre , & ses différentes clarifications , soit par le feu , soit par dépôt , soit par la simple filtration ; opérations qui déterminent la bonté & la qualité des liqueurs. L'auteur indique les précautions à prendre dans les distillations , pour que les esprits ne sentent ni le feu ni l'empyreume. Il donne aussi les moyens de procéder avec l'eau - de - vie ou l'esprit - de - vin à la distillation des écorces , des fruits & graines aromatiques , pour en composer des liqueurs.

M. de Machy passe ensuite aux catafiats

faits par infusion, & à ceux que l'on prépare avec les zestes ou les fruits entiers. Il parle ensuite des liqueurs faites par fermentation, & de la manière de les colorer par la cochenille ou le bois de Fernambouc. Enfin, il enseigne la manière de préparer les fruits à l'eau-de-vie, & explique les soins que méritent les liqueurs pour leur perfection & leur conservation.

La troisième partie est destinée à rassembler tout ce qui concerne les débitans de liqueurs, connus sous le nom de cafetiers ou de limonnadiers. On y traite de la manière de brûler le café, & de sa préparation, ainsi que de celle du chocolat de diverses espèces, des liqueurs fraîches, des bavaroises, des glaces, &c. Cet ouvrage est terminé par la description des glaciers, avec la manière de les construire, d'en économiser le contenu, &c.

Voilà assurément une carrière bien vaste, entreprise & très-heureusement fournie par notre auteur. Après l'esquisse que nous venons de présenter de son travail, nous nous bornerons à en saisir & en développer quelques-uns des traits qui nous paraîtront devoir intéresser le plus la curiosité de nos lecteurs.

“ Par quel prodige, dit M. de Machy, s'est-il fait que l'eau-de vie, à peine connue

vers le milieu du quatorzieme siecle , ait pu devenir , comme elle l'est aujourd'hui , la liqueur la plus généralement consommée de toutes celles qu'on distille ? Quel a été le fabriquant assez industrieux pour réduire à ses moindres termes une opération qui exigeait autrefois des appareils multipliés , de maniere à ériger cette liqueur en un objet de commerce universel ? C'est ce qu'on n'a pu encore découvrir. Mais une chose plus étonnante encore est celle-ci. En supposant vrai , comme il est uniforme sur ce point , le rapport de tous les voyageurs , qu'est-ce qui a pu inviter le sauvage de tous les climats , accoutumé au liquide le moins favorable , à saisir avec tant d'avidité les liqueurs spiritueuses dès qu'on lui en a présenté ? Comment le plaisir d'en boire a-t-il pu influer assez sur sa volonté pour l'engager à faire le sacrifice même de sa liberté en faveur de ceux qui lui promettaient toujours une pareille boisson ? Cependant ce goût pour l'eau-de-vie est le même chez le Lappon comme chez l'Africain. Ce problème , dont notre auteur croit trouver la solution dans l'usage que faisaient les sauvages de quelques liqueurs spiritueuses extraites de certains arbres ou fruits , comme du cocotier , nous paraît s'expliquer beaucoup plus simplement par l'effet que produit l'eau-de-vie sur les

premiers sauvages à qui l'on en présenta. Elle semblait, en les échauffant, leur donner des forces & du courage. Or l'on fait quels cas ils font de ces deux qualités. D'ailleurs il ne croît point de palmiers dans la Lapponie.

Parmi les diverses matières qui servent à faire de l'eau-de-vie, M. de Machy fait mention des marcs de raisins; mais comme il ne décrit pas ce procédé avec assez d'exactitude, & que la matière est très-connue de M. Struve, on en trouvera tous les détails nécessaires dans une note très-curieuse de ce dernier. Non-seulement on tire de ces marcs une eau-de-vie qui n'est pas plus mal-faisante que toute autre, malgré le préjugé contraire, mais de plus, en la rectifiant avec de l'eau & des cendres, ou avec de l'eau de chaux, on en tire un esprit-de-vin très-pur, qui n'a ni mauvais goût, ni mauvaise odeur. On peut se servir du marc distillé pour engrais; il rend les terres meubles, & vaut mieux pour cet usage après la distillation qu'auparavant. On en fait des tas par couches, en y mêlant de la terre, pour hâter la putréfaction. Il se trouve des propriétaires qui, avant de mettre le marc dans les tines, séparent les pepins qu'il contient, en le secouant & le frottant avec les mains sur un tamis de fer, & ils en expriment une huile très-agréable au goût, qui brûle sans

donner de l'odeur, dure plus long-tems, & fournit une flamme plus claire que l'huile d'olive. Un pied cube de pepins donne trois quarts de pot de cette huile. On peut accélérer la fermentation, & en même tems donner lieu à une liqueur plus douce, en saupoudrant chaque couche d'un peu de cassonade. En faisant de ce marc des mottes, & les mettant sur la chaudiere, on épargne le bois. Enfin l'expérience a appris que sur vingt livres de ce marc on obtient une livre de sel alkali fixe des plus purs, &c.

Le goût pour les liqueurs spiritueuses s'étant une fois répandu, toutes les contrées de l'Europe s'empresserent de s'en procurer non-seulement par le commerce, mais encore en y appliquant quelque'une des denrées que produit le pays même. On fait qu'en Normandie, province qui ne donne point de vin, on fabrique de l'eau-de-vie de cidre & de poiré. On en extrait même du marc de ces deux especes de fruits, si par l'effet du même préjugé dont nous avons parlé, on ne l'avait pas défendue comme une liqueur mal-saine. Chez les peuples du nord on fait de l'eau-de-vie de grain, en y employant le bled, l'orge, le seigle, ou l'avoine; & pour les rendre propres à cet usage, on verse, dit M. Struve, sur cinquante livres de grain cent livres d'eau chaude. On brasse le tout

en y ajoutant quelques livres de lies de vin, de levure de biere, ou enfin de miel, & ayant fermé le vase, on laisse fermenter le mélange jusqu'à ce qu'il ait une odeur vineuse ou aigrelette. On ne remplit ce vase que jusqu'aux deux tiers, & on le tient dans une chambre un peu chaude.

Mais ce n'est pas uniquement chez les nations policées que s'est établie la fabrication des eaux spiritueuses, les Tartares eux-mêmes ont cherché à s'en procurer d'aussi bonnes qu'il leur a été possible. Le chapitre de ce traité qui parle de ces diverses liqueurs est très-curieux. On y trouve des détails sur l'eau-de-vie de vin, de sucre, sur l'eau-de-cerises, &c. Un savant, versé dans les usages & l'histoire des Chinois, rapporte qu'environ deux mille ans avant l'ere chrétienne, l'eau de-vie de riz fut découverte dans la Chine, que l'empereur alors régnant fit venir l'inventeur, & après essai fait de sa liqueur, il le bannit de ses états, pour avoir découvert une liqueur capable de faire perdre l'usage de la raison. Ce que l'auteur dit en peu de mots sur la fabrication de l'eau-de-cerises, donne lieu à M. Struve, qui connaît mieux cette matiere, de la développer dans une note intéressante. Suivant son calcul, un pied cube de cerises doit donner trois pintes d'esprit.

La seconde partie de ce traité nous occupera moins que la première, quoiqu'elle doive intéresser beaucoup plus l'amateur des liqueurs spiritueuses, dont il trouvera ici une longue énumération, avec la manière de les fabriquer. Les ingrédients généraux qui les composent sont l'eau-de-vie, l'eau commune, le sucre, & les fruits ou aromates destinés à leur donner une odeur agréable. On se sert de colle de poisson, ou de blancs d'œufs, pour les clarifier. Il est aisé de comprendre que l'on peut varier, pour ainsi dire, les liqueurs à l'infini : aussi en invente-t-on fréquemment de nouvelles, quoique tout le monde soit à cet égard de l'avis des médecins, qui soutiennent & prouvent même que l'usage des liqueurs spiritueuses quelconque est pernicieux, principalement pour les jeunes gens, ou ceux dont la constitution est délicate.

Mais nous ne pouvons passer sous silence un morceau extrait d'un ouvrage ayant pour titre la *Nouvelle chymie du goût*, & que M. Struve rapporte dans ses notes. Ceux qui ont quelque connaissance du claveffin des couleurs, imaginé par le P. Cartel, ne trouveront point étrange que l'auteur de cette chymie ait eu l'idée d'une orgue de liqueurs, d'où il sort, si on la touche en consonnance, une liqueur agréable, & si on la touche en

diffonnance, une défagréable au goût. Toute cette théorie, plutôt plaifante qu'utile, est fondée fur ce que, comme il y a fept notes dans l'octave musicale, il y a de meme fept faveurs primitives qui y répondent exactement; favoir, l'acide, *ut*, le fade, *re*, le doux, *mi*, l'amer, *fa*, l'aigre-doux, *fol*, l'auftere, *la*, & le piquant, *fi*. Quant aux accords, mêlez du fucre avec du citron, c'est-à-dire, frappez enfemble *ut* & *fol*, vous aurez une quinte agréable au goût comme à l'oreille.

Nous paffons à la troifieme partie de cette description, où il s'agit proprement du commerce & du débit des liqueurs, avec les recettes de celles qui font le plus en ufage. Quand on confidere en combien de manieres on les falifie, en multipliant leurs mauvais effets par rapport à la fanté, on ne peut s'empêcher de penfer que l'un des arts le plus intéreffant à décrire, ferait celui qui aurait pour but de faire connaître toutes les principales fraudes que l'on met en ufage à cet égard, & qui convertiffent les liqueurs en poifons. Il paraît même que notre auteur, en bon citoyen, aurait entrepris une tâche dont il fe ferait tiré mieux que beaucoup d'autres, s'il n'avait été arrêté tout court par la crainte de donner par cela même aux fabricateurs en ce genre des lumieres dont

ils ne manqueraient pas de tirer parti au détriment d'autrui.

Après avoir rendu compte du second des arts décrits dans ce volume, nous devons, avant que de passer à l'examen du troisieme, informer nos lecteurs, que comme, depuis la publication du travail de M. de Machy, il a paru un ouvrage en deux volumes, sous le titre de *l'Art du distillateur*, par M. Dubuisson, les éditeurs de cette collection ont cru devoir en extraire ce qui pourrait répandre encore de nouvelles lumieres sur les objets rassemblés ici, d'autant plus que le but de ce nouvel auteur paraît être, d'un côté de critiquer M. de Machy, à la vérité, sur des articles de peu d'importance, & d'un autre côté de suppléer à sa description de l'art du liquoriste par des détails dans lesquels ce dernier ne pouvait pas entrer. On ne peut qu'applaudir à un tel soin, qui tend d'ailleurs à multiplier toujours plus les termes de comparaison.

III. *L'art du vinaigrier*, dont la description termine ce volume, est sans doute l'un des plus généralement utiles. Ceux qui l'exercent tiennent volontiers leurs manipulations cachées; c'est à les faire connaître que notre auteur destine ce traité.

Il y a beaucoup d'apparence que l'idée de faire du vinaigre aura été l'effet de l'inatten-

tion de quelques gens chargés de prendre soin des celliers. “ La faveur aigrette, contractée par les liqueurs vineuses, empêchant de les employer en boissons, quelqu’un aura essayé de les faire servir d’assaisonnement ou de sauce. „ Les conjectures font remonter très-haut l’origine du vinaigre. Pline en fait mention, de même qu’Hippocrate, Galien & Dioscoride. Le vinaigre, mêlé avec de l’eau, était la boisson ordinaire des soldats Romains; &, selon Hérodote, on s’en servait pour embaumer les corps. Cependant, comme l’observe M. Struve, personne avant Glauber, n’avait donné un procédé complet & détaillé pour le faire. Mais il est nécessaire de sçavoir que ceux qui vendent cette liqueur à Paris, étant dans l’usage de débiter aussi de la moutarde, des verjus, & autres assaisonnemens, M. de Machy n’a pu se dispenser de faire entrer tous ces objets dans sa description qu’il divise en dix chapitres; & en voici le tableau.

1°. Observations générales sur le vinaigre, & sur l’espèce de fermentation qui le produit.

2°. Description des instrumens & manipulations employés pour faire les vinaigres de vin, de cidre, de bière, &c.

3°. Caractères d’un bon vinaigre, moyens de le conserver, ou de le rétablir lorsqu’il est gâté.

4°. Distillation du vinaigre, & ses diverses concentrations jusqu'à devenir du vinaigre radical.

5°. L'art de conserver dans le vinaigre les fruits, les légumes, &c.

6°. Préparation de différens vinaigres aromatiques.

7°. Examen de diverses liqueurs inventées & débitées sous ce nom par des charlatans.

8°. Procédés enseignés par des chymistes à l'effet de faire du vinaigre sans aucune espece de liqueur vineuse.

9°. Préparation du verjus, & de la moutarde simple & composée.

10°. Enfin l'auteur rassemble pour conclusion les anciennes méthodes de distiller les liqueurs spiritueuses, & sur tout de les tirer des lies qui, après cette extraction, servent encore à divers usages.

Tous ces objets multipliés sont traités avec la clarté & l'exactitude qui caractérisent notre auteur, & justifient la déclaration qu'il fait que son but a été d'écrire pour les artistes qui s'occupent de ce travail, pour les savans qui les éclairent, & pour les économes qu'on ne saurait trop instruire.

Nous dirons ensuite que M. Struve, qui paraît avoir étudié profondément la partie de la chymie qui traite de la fermentation, s'est plu à enrichir du fruit de ses études le

travail de notre auteur, par un très-grand nombre de notes instructives, tirées, ou de sa propre expérience, ou des découvertes des chymistes Allemands sur cette matière. Il s'attache essentiellement à développer ce que M. de Machy n'a pu dire qu'en substance, pour ne pas donner trop d'étendue à cette description.

C'est aussi la raison qui nous oblige à terminer ici un extrait déjà trop long peut-être, & à renvoyer les amateurs à l'ouvrage même, dont la lecture, ainsi que nous l'avons annoncé en commençant, les instruira sans leur causer ni fatigue ni ennui.





SECONDE PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Suite de l'Essai sur la meilleure méthode d'établir & d'entretenir les prés naturels & artificiels.*

SECONDE PARTIE.

De la maniere d'entretenir les prés naturels & artificiels.

LA science de l'entretien des prés consiste à distinguer les mauvaises plantes d'avec les bonnes & à les extirper, à détruire les insectes & autres animaux nuisibles, & arroser, fumer, récolter à propos & renouveler les prés quand il en est besoin.

§. I. *Plantes bonnes & mauvaises, & maniere de détruire ces dernières.*

On trouve dans les prés naturels toutes sortes de plantes, mais on n'y doit laisser que celles qui sont propres à la nourriture des bestiaux; pour cet effet, il faut connaître celles qui ne peuvent remplir ce but.

Les bonnes plantes des prés situés sur le

territoire de la république de Geneve ou dans son voisinage, sont, outre les graminées & papilionacées, dont nous avons donné la description, le *pissenlit*, les *lychnis*, le *melilot*, la *barbe de bouc*, les *vesces*, le *lotus*, le *cumin*, le *caille-lait*. [9]

Il en est quelques autres moins bonnes à cause de la dureté qu'elles acquierent en séchant, que les chevaux & le bétail mangent en verd avec plaisir. Telles sont la *grande marguerite*, une espèce de *genet*, la *carotte sauvage*, la *scabieuse*, la *sauge*, le *chardon*, le *grateron*, la *centaurée*, & le *sainfoin épineux* ou *arrête-bœuf*.

De ces dernières plantes, je ne vois que le *chardon*, le *grateron* [10] & le *sainfoin*

[9] J'ai offert moi-même aux chevaux, aux bœufs & aux vaches toutes les plantes dont je parlerai, vertes & sèches. J'ai remarqué soigneusement celles qui excitaient le plus leur appetit ou leur dégoût; ainsi l'on peut m'en croire sur ce qui regarde le goût des animaux.

[10] Quelques chevaux mangent le *grateron*, même celui de la grosse espèce, & sèche. Mais il en est d'autres plus délicats, que les semences de cette plante, toujours couvertes de poils rudes & épineux, tourmentent beaucoup & forcent à rejeter tout ce qu'ils ont dans la bouche, pour se débarrasser des capsules de cette semence, qui se

épineux, qui doivent être extirpés. Les chevaux ne les mangent point lorsqu'elles sont seches, elles peuvent d'ailleurs leur faire du mal en les piquant au palais.

Il faudra donc arracher en automne les *chardons* & *l'arrête-bœuf*; mais cette dernière plante a des racines profondes, qu'il faut tirer toutes entières, ou ne pas s'en mêler.

Quelques plantes passent pour nuisibles aux chevaux, quand elles se trouvent en certaine quantité dans leur fourrage. Telles sont la *ciguë* & la *renoncule*.

La première n'est pas aussi commune dans les prés voisins de Geneve que dans certains cantons de la Suisse; elle croît d'ordinaire dans des endroits gras & humides. On prétend que les chevaux qui en ont mangé en trop grande quantité chancelent, & ont des tournoiemens de tête jusques à frapper le mur & à tomber. [11] Il faut donc arracher cette plante lorsqu'elle se trouve en trop

font attachées à leur palais. Cette plante est rare dans les prés.

[11] J'ai cependant donné l'été passé cinq ou six livres de ciguë verte à un cheval sans qu'il en ait paru incommodé. Il est vrai que ce n'était pas l'espece de ciguë la plus vénéneuse, qui est celle de marais.

grande quantité ; car elle est d'autant plus dangereuse , que les bestiaux la dévorent avec grand appétit.

La renoncule est si commune dans le *Pays-de-Vaud & les environs de Geneve*, qu'on y voit des prés entièrement jaunes par la fleur de cette plante , dont on prétend que le sel âcre & corrosif plonge les chevaux dans une langueur très-dangereuse , s'ils la mangent en certaine quantité & sans mélange. [12] Je ne crois pas que cette plante soit dangereuse mêlée avec d'autre foin ; mais , comme il est presque impossible de la détruire dans les prés qui en sont infectés , je conseillerais seulement d'en réserver le fourrage pour les bœufs , si elle y dominait trop.

Il est encore des plantes qu'il importe de détruire , parce qu'étant parasites , elles dévorent la substance des autres. Telles sont la *cuscute* soit la *rache* , & le *petit thym* ou le *serpolet*.

Cette dernière s'étend insensiblement sur la surface des terres légères , consume les sucs nécessaires à la végétation des autres plantes , & les force petit à petit à lui céder la

[12] Il m'a semblé effectivement qu'un cheval à qui j'en avais donné huit ou dix livres par jour en verd , avait perdu en grande partie l'appétit les jours suivans , & était devenu un peu mol.

place. La meilleure maniere de la détruire est de répandre du fumier tout autour : l'expérience est sûre , quoique la raison n'en soit pas facile à découvrir. Je serais porté à croire que le bon effet du fumier consiste à faire croître avec vigueur les plantes voisines du petit thym, sans faire aucun bien à ce dernier qui , ayant sur-tout besoin du soleil , périt bien vite lorsque les touffes vigoureuses des plantes qui l'entourent le lui interceptent.

Quant à la cuscute ou la rache, elle fait bien plus de mal que le petit thym , mais elle ne s'attache guere qu'aux trefles ; le dégât qu'elle cause est quelquefois prodigieux. Pour s'en préserver , il faut d'abord tâcher de se procurer de la graine exempte de cuscute , ce qui est très-facile à ceux qui la récoltent pour leur propre usage. Ensuite , pour peu qu'on soupçonne qu'elle n'est pas pure , il faut avoir grand soin de la nettoyer avant de la semer ; car deux ou trois semences de cette plante suffiraient pour endommager plusieurs arpens. Quand on en apperçoit quelque trace dans une prairie artificielle , on doit sur-le-champ faire faucher toute la place qui en est attaquée , & la faire labourer à la pèle [g] ; car il suffirait d'un seul brin qui

[g] Ou brûler en cet endroit des farnens , ou faire un petit fossé qui lui intercepte le passage.

en resterait, pour la ressusciter au bout de quinze jours.

Enfin, il est des plantes que les chevaux, bœufs & autre bétail ne mangent ni vertes ni seches, & qui font un grand tort aux prés. Ces plantes sont dans les prés naturels *les mouffes* & la *colchique*; & dans les prés artificiels, une espece de *filice* que nos payfans appellent *herbe à écurer*, parce qu'elle ressemble assez à cette plante.

La mouffe ou *les mouffes* nuisent infiniment aux prés, & y sont si universellement répandues qu'il n'y a pas de prairie naturelle où il ne s'en trouve, Leur effet est d'empêcher les plantes de croître, ou du moins de retarder beaucoup leur progrès, soit parce que, couvrant la terre de leur duvet, elles la rendent inaccessible aux influences de l'air, soit parce qu'elles consomment elles-mêmes une partie des sucs nourriciers.

On doit avoir soin d'arracher la mouffe en automne & au printems après les premières pluies chaudes de février ou de mars. La meilleure maniere de s'y prendre est de promener sur le pré une herse ordinaire garnie d'épines. Les pointes de fer dont elle est armée coupent la mouffe par bandes, tandis que les épines se prêtant aux inégalités du terrain, l'arrachent à mesure; il faut remplacer ces épines à mesure qu'elles s'usent,

& faire suivre la herse de deux ouvriers armés de rateaux de fer pour arracher celle qu'elle laisse.

Dans cette opération, la herse pourra endommager plusieurs des bonnes plantes du pré, mais il ne faut pas que cela arrête le cultivateur ; les plantes arrachées seront bientôt remplacées par l'accroissement de celles qui restent, ou repousseront de la racine que la herse ne peut extirper. Il peut d'ailleurs s'affurer que les parties des plantes qui sont hors de terre en automne, ou au commencement du printems, ne sont point les mêmes que celles qu'on fauche ; elles pourrissent long-tems avant la récolte.

Un grand avantage de cette opération, est de gratter légèrement la terre qui environne les plantes, ce qui les fait prospérer beaucoup plus qu'on ne l'imaginerait. Toutes choses d'ailleurs égales, les places où l'on a enlevé la mousse donnent une herbe plus épaisse que celles où il n'y en avait point. [13]

[13] La mousse, recueillie avec quelques foins, est d'un grand usage dans les bâtimens, pour mettre entre les planchers & couvrir les aqueducs ; elle peut même servir à garnir des meubles & tenir lieu de crin. J'ai vu des chaises & fauteuils garnis depuis plus de cent ans de cette manière, qui faisaient cependant encore des sieges agréables.

La colchique est une plante bulbeuse qui passe pour un violent poison. [*Colchicum autumnale* , *Linnæi*.] Elle fleurit en automne , ses fleurs lilas , blanches ou violettes s'ouvrent le matin & se ferment le soir ; on ne voit paraître alors aucune feuille de la plante ; mais aux premières chaleurs du printemps , tandis que les autres fleurs commencent à s'épanouir , celle-ci apporte sa graine toute formée pendant l'hiver au milieu de quatre grosses feuilles qui poussent avec une vigueur étonnante , & consomment une grande partie des sucs de la terre.

Cette plante abonde dans beaucoup de prés aux environs de Genève & en Savoie. [Je calculai qu'elle faisait plus de la dixième partie du fourrage d'une prairie que je vis faucher l'année passée.] Elle épuise la nourriture des bonnes plantes qui l'avoisinent ; & comme les chevaux ne la mangent point , ils perdent & rejettent souvent du bon foin où elle se trouve mêlée , afin de s'en débarrasser. Tout cela fait sentir la nécessité de la détruire , & malheureusement la chose n'est pas facile ; car l'oignon qui lui sert de racine , a plus de demi-pied de profondeur,

J'avais cherché pendant long-tems la meilleure manière d'en venir à bout , lorsque je lus dans un Journal , qu'un agriculteur y avait réussi , en arrachant soigneuse-

ment en automne les fleurs de cette plante, à mesure qu'elles sortaient de terre.

La colchique était alors en fleurs ; je hâtai de les arracher dans un terrain de trente-six toises quarrées, pris sur un pré de trente poles qui en était tout couvert. L'expérience me réussit mal ; au printems je vis reparaitre presque toutes ces plantes, dont quelques-unes étaient cependant mutilées & sans graine. Je soupçonnai que ce peu de succès ne venait que de ce que j'avais arraché les fleurs toutes formées & la plupart déjà vieilles ; & je fis alors arracher soigneusement toutes les tiges de ces plantes à mesure qu'elles sortaient de terre. L'automne suivante, je vis avec plaisir que les fleurs avaient sensiblement diminué, ou plutôt que le peu qui en restait n'était que celles dont les tiges s'étaient rompues en les arrachant. [14]

J'ai fait tout récemment deux expériences du même genre, & j'en attends les résultats pour être parfaitement sûr de la bonté de la

[14] Cela n'arrivera pas si l'on prend pour faire cette opération un tems où la terre soit humide ; on tirera alors fort aisément avec la main trois ou quatre pouces de la portion de la tige qui est enterrée, ce qui suffit bien pour faire périr l'oignon.

méthode [15] ; je ne doute pas cependant qu'elle ne réussisse par-tout où l'on joindra l'extirpation des tiges à celle des fleurs ; car cette première opération que l'agriculteur que j'ai cité ne prescrit point, est certainement la plus efficace.

Je n'ai pu cependant m'assurer bien positivement que cette méthode fait périr les cayeux : je n'ai vu, dans ces premières années, rien qui en annonçât ; ce qui me porterait à croire qu'ils ont été détruits avec l'poignon auquel ils appartenaient ; il se pourrait cependant qu'ils reparussent au bout de trois à quatre ans, lorsqu'ils auront acquis la grosseur nécessaire pour faire des jets vigoureux : l'opération demanderait alors d'être répétée pendant trois ou quatre années de suite, pour extirper cette dangereuse plante, de manière à ne pas craindre d'en revoir jamais ; car sa graine est si pesante qu'il serait bien difficile qu'elle y fût de nouveau apportée par les vents.

L'espèce de filice dont j'ai parlé, que nos paysans appellent *herbe à écurer*, ne croît guère que dans les prairies artificielles : mais elle est fort tenace & fait quelquefois bien

[15] J'aurai soin de communiquer les résultats de ces expériences au comité d'économie & d'agriculture.

du mal. L'unique remède que j'y connaisse est de la couper & de l'emporter soigneusement avant qu'elle ait acquis sa maturité & répandu ses graines imperceptibles. Avec cette précaution, on la verra disparaître bientôt, car elle ne dure que deux ans.

Outre les plantes dont j'ai parlé, il en est encore qui ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais qui croissent dans les prés artificiels, qui n'en doivent contenir que de semées, & y sont par-la même de trop. Telles sont, *le muffle de veau, les flachys, les liferons, la menthe*. On doit les extirper, pour peu qu'elles se multiplient.

§. II. *Des insectes & autres animaux nuisibles aux prés.*

Après avoir parlé des plantes nuisibles aux prés, je passe aux animaux qui les endommagent, tels que *les rats, les mulots, les taupes, les hannetons, les sauterelles, la courtillere ou taupe-grillon, & les chenilles*.

Je ne fais de maniere fructueuse de les détruire, qu'autant que tous les possesseurs de fonds d'un canton assez étendu se réuniront tous à la mettre en usage; car ces animaux passent facilement & bien vite du pré qui en est infecté à celui d'où l'on fait ses efforts pour les détruire.

Les rats, mulots & taupes nuisent moins

aux prés qu'on ne le croit d'ordinaire. La terre qu'ils poussent au-dehors de leurs trous, étendue sur la superficie qui les environne, peut compenser en partie le dégât qu'ils causent. On les prend au lacet, ou on les assomme au soleil levant avec un fer armé de trois ou quatre pointes, dans le moment où ils remuent la terre. Le meilleur moyen de tous serait le poison, s'il n'y avait pas de danger pour les chiens & autres animaux domestiques.

Le dommage que causent les hannetons est bien plus considérable. Ils sont de tous les insectes le plus nuisibles aux prés. Ces grandes places qu'on voit jaunir & se faner tout-à-coup au printemps dans les plus belles prairies, ne sont attaquées que par eux. Arrachez quelques plantes, vous les trouverez en quantité attachés à leurs racines.

Si le dégât est bien étendu, il faut labourer sur-le-champ la place défolée par ces animaux, pour y semer quelque graine, ou pour renouveler le pré, comme je l'expliquerai plus bas; car également on n'y ferait aucune récolte pour cette année-là.

Quant aux courtillieres, on en détruira beaucoup si l'on a soin de remarquer dans les prés, en les fauchant, ces petites élévations couvertes d'herbe jaunie: ce sont autant de nids de ces animaux, qu'on doit enlever avec la beche.

Il ferait inutile d'entreprendre de détruire les autres petits animaux que j'ai nommés, les fauterelles, les chenilles, &c. ils sont d'ailleurs les moins nuisibles de ceux qui infectent les prés.

Il est encore un dégât causé par les animaux, dont je dois parler en finissant cet article; c'est celui que fait le gros bétail conduit au pâturage par un tems humide, & sur une prairie inondée: alors il enfonce la terre avec ses pieds, & arrache quelquefois les jeunes plantes. On ferait mieux de ne jamais le faire paître dans les prairies artificielles; mais si l'on y est nécessité, on ne doit pas le conduire avant la troisième ou la quatrième année, & en tout tems avoir soin qu'il n'y entre pas de bêtes à laine; non qu'elles brûlent les plantes, comme quelques-uns le prétendent, mais parce qu'elles brouillent & rongent si près de terre, qu'elles détruisent en partie les bourgeons qui doivent pousser l'année suivante.

§. III. *Des arrosemens.*

L'art d'arroser les prés est une partie essentielle de leur entretien. Cet art est très-étendu, requiert des connaissances sur les diverses qualités des terres, sur le nivellement, sur les propriétés des eaux, &c. Je renvoie sur cet article à un mémoire im-

primé dans les recueils de la Société économique de Berne (en 1761) qui a exposé tout cet art bien mieux que je ne pourrais le faire. [16]

L'arrosement est le meilleur amendement pour les prés, lorsqu'on a à sa portée des eaux d'une bonne qualité. Le grand art consiste à répandre l'eau par-tout également, & de manière qu'elle ne séjourne nulle part.

Le trefle est la seule plante des prés artificiels qui puisse croître dans un terrain humide, & en général tout foin qui a crû dans des prés où l'eau séjourne est de mauvaise qualité. Les herbes les plus pleines de sucs croissent, comme l'a observé Linnæus, dans les terrains les plus secs. La trop grande humidité cause la pourriture dans les plantes, en y faisant abonder les parties aqueuses, au lieu des sels qui les en préservent.

§. IV. *Des engrais.*

Malgré l'importance des fumiers en agriculture, tant d'agriculteurs ignorent la bonne manière de les préparer & de les entretenir, que je crois devoir en dire un mot.

Le fumier n'est autre chose qu'un composé de matières végétales ou animales,

[16] Voyez aussi un traité de M. Bertrand, pasteur à Orbe, Lyon, 1764.

qui subissent ou ont subi la fermentation putride. L'effet de cette fermentation est la dissolution de ces matieres, & la séparation de leurs parties constituantes : les parties légères, comme les huiles essentielles, alkalis & sels volatils, s'élevent dans l'athmosphère, ou s'attachent à quelques corps froids, comme les vapeurs dans le chapiteau d'un alambic; après l'évaporation des principes volatils, il ne reste que les parties terreuses élémentaires, les sels fixes & les huiles grasses; & cependant comme toutes ces parties, soit fixes, soit volatiles, sont également utiles à la végétation, il faut prévenir, autant qu'il est possible, la perte des premières.

On observera encore que, pour que la fermentation putride ait lieu, il faut le concours de l'air, de l'humidité & d'un certain degré de chaleur.

On peut juger d'après cela des fautes que font la plupart des payfans dans l'arrangement de leur fumier. On les voit fréquemment jeter leurs charges les unes à côté des autres sur une grande superficie de terrain; de façon que leur tas a rarement un pied & demi de hauteur, & quelquefois beaucoup moins encore. De cette maniere il présente à l'air une très-grande surface.

Par-là il est d'abord privé du degré d'humidité nécessaire pour le faire pourrir : le

soleil & les vents desséchant tour - à - tour sa superficie , la fermentation ne s'opere , & même très-faiblement , que dans les couches inférieures ; car moins il y a de matiere entassée , plus elle est lente & imparfaite ; ensuite le soleil & les vents dissipent toutes les parties volatiles. Enfin s'il survient des pluies abondantes , elles délavent tellement ce fumier peu élevé , qu'elles pénètrent sans cesse , qu'elles en entraînent toutes les parties salines & savoureuses , & n'y laissent que ce qui est presqu'inutile à tout amendement.

Les payfans font encore très-peu d'attention au sol sur lequel ils placent leur fumier. Si par hasard il se trouve être sablonneux , toute l'eau qui sort du fumier filtre au travers , & est perdue pour le cultivateur , qui doit cependant la regarder comme la partie la plus essentielle de l'engrais.

Pour préparer & entretenir les fumiers d'une maniere qui pare à tous ces inconvéniens , il faut choisir un espace de terrain d'une étendue proportionnée à la quantité de fumier que l'on se propose d'y déposer , en l'élevant jusqu'à la hauteur de trois à quatre pieds. On pavera cet espace , s'il est possible , avec de grandes pierres plates , & on l'entourera de murs , excepté du côté du nord qui devra être ouvert : cela fait , l'on aura soin d'étendre sur toute cette place une

couche d'environ huit pouces à un pied de terre sèche qui , humectée à la longue par les eaux qui pénétreront le fumier & imprégnée de ses sels , deviendra elle-même un excellent engrais. On déposera ensuite son fumier de façon que les murs le dépassent de quelques pieds ; ce qui aura le bon effet d'empêcher les vents de balayer trop sa surface , & de dissiper les parties volatiles. Enfin , lorsque le tas de fumier sera fini , il faudra avoir soin de le couvrir d'une couche de terre , & le laisser au moins un mois dans cet état. De cette manière la superficie qui ne pourrit jamais , ou du moins bien difficilement , sera amenée à la putréfaction ; les sels volatils seront comme forcés de se concentrer , & la fermentation intérieure sera parfaite. [17]

Une charge de ce fumier bien pourri , fera un effet plus grand & plus durable que deux de ce fumier délavé , que préparent nos payfans.

Pour répandre à propos le fumier sur les prés , il faut choisir , dans le mois de novembre , un tems où le terrain soit plutôt sec

[17] Cette méthode est simple ; on pourrait cependant la simplifier encore en supprimant les murs , & mettant le fumier dans un creux de terre grasse.

qu'humide. Avant l'automne on aurait à craindre, en l'étendant, que le soleil ne volatilifât les parties essentielles. Par contre en hiver la terre étant presque toujours gelée, ou pouvant geler immédiatement après que le fumier est répandu, l'engrais ne peut pénétrer les terres qu'au premier dégel, & alors la neige qui se fond, ou des pluies abondantes, détrempe les parties favorables, & lavant la surface de la terre plutôt qu'elle ne la pénètre, puisqu'elle est encore gelée, entraînent avec elles dans les fossés ou dans les fonds situés plus bas, tout ce que le fumier a de plus propre à aider la végétation. C'est par cette dernière raison que la place où l'on le met ne paraît pas toujours avoir profité; tandis qu'une autre place où l'on n'en avait pas répandu prospère merveilleusement.

M. Lullin de Châteaueux conseille de fillonner les prés avec une charrue à coutres éloignés de trois pouces, & de répandre le fumier sur ces sillons: il a remarqué qu'ainsi il pénétrait mieux la terre; que les plantes semblaient rajeunir, & que l'herbe a payé avec usure le surplus des frais de culture ordinaire.

Cette remarque a beaucoup de rapport avec celle que j'ai faite sur la manière merveilleuse dont le fumier opère sur les prés dont on a gratté la surface en enlevant la mousse;

mais cet effet n'est pas dû uniquement au fumier , ni dans le premier cas , ni dans le dernier ; le labour que M. Lullin donne avec sa charrue à coutres y contribue pour la plus grande partie. J'aurai bientôt occasion de le démontrer.

§. V. *De la maniere de recueillir le foin.*

En traitant des plantes des prairies artificielles , j'ai déjà parlé du tems où chaque espece doit être coupée , & des précautions à prendre en fenant. Il est plus difficile de marquer l'époque où les prés naturels doivent être fauchés , les plantes qui les composent n'étant jamais toutes mûres à la fois. Là-dessus l'expérience des bons cultivateurs les sert mieux que toutes les regles ; en général elle leur fait attendre que le foin ait acquis une couleur rousse , qu'il commence à sécher , & que les graminées portent des graines bien formées.

Quant à la maniere de soigner le foin , une fois recueilli , la meilleure est de ne pas le remuer. Il est peu convenable de le mettre en meules. Exposé aux injures de l'air , il perd & en qualité & en quantité. S'il ne peut pas tout entrer dans la feniere , je préférerais de le mettre en tas de figure prismatique à quatre faces , couvert de planches , avec quelques pierres dessus pour les assujettir.

§. VI. *Maniere de renouveler les prés naturels.*

Il y a trois ou quatre ans qu'au mois d'avril j'apperçus une portion d'une prairie qui jaunissait tellement qu'elle ne promettait aucune récolte. Je découvris bientôt que les hannetons avaient causé tout ce ravage, & en conséquence je fis labourer sur-le-champ toute la place endommagée, & j'y fis semer du b'ed sarrasin. Il vint assez mal, parce que les racines que les hannetons avaient épargnées repoussaient avec vigueur, & étouffaient ces jeunes plantes. J'y semai cette même année du froment, qui ne réussit guere mieux par la même raison. Il était mêlé d'une grande quantité d'herbe, ce qui me fit espérer une récolte abondante en foin pour l'année suivante, en laissant cette portion du pré *in situ quo*. Je ne fus point trompé dans mon attente : quoique le pré dont je parle n'eût guere jamais rendu plus de vingt quintaux par pose, le faucheur eut toutes les peines du monde à remuer la faux dans la partie dont je parle, tant l'herbe y était épaisse ; elle était haute d'un bon tiers de plus que celle du reste du pré ; & quoique cette place n'eût guere plus d'une pose & demie, elle donna trois grands chariots de foin. Depuis ce tems-là j'ai fait labourer toutes les années une portion de cette

même prairie toujours avec le même succès.

Il est vrai que le produit de ces parties labourées diminue insensiblement chaque année, jusqu'à redevenir égal à celui de celles qui ne l'ont pas été. Ce ferait alors le tems de recommencer l'opération ; mais je puis assurer que la première portion que j'ai fait renouveler ainsi, donne encore un produit plus considérable que celles qui ne l'ont pas été.

Comment un simple labour peut-il augmenter si prodigieusement la force de la végétation dans les plantes ?

On n'en fera pas étonné, si l'on observe que les plantes des prés naturels ne jettent pas leurs racines à une grande profondeur, & que par conséquent la superficie du terrain est épuisée, tandis que la couche inférieure ne l'est pas. D'ailleurs dans les vieux prés la terre est quelquefois si dure & si tenace que les racines ne peuvent les pénétrer ; elles ont pour ainsi dire des routes frayées qu'elles suivent ordinairement, ce qui fait qu'une grande partie de la première couche d'un vieux pré peut être regardée comme une terre-vierge & reposée, & par-là même très-propre à la végétation, pour peu qu'on la remue.

De là le grand bien du labour dont je parle. Il rend ces parcelles de terre-vierge à la vé-

gétation, & pénétrant jusqu'à la couche inférieure qu'il ameublir, il y fraie un nouveau chemin aux racines du pré, & leur fournit par-là même des suc nutritifs en beaucoup plus grande abondance.

Je conseille donc à ceux qui ont des prés vieux & pour ainsi dire usés, d'essayer ma méthode, plutôt que de les couvrir sans cesse de fumier, comme on le fait ordinairement : l'amélioration produite par un labour, est beaucoup plus considérable & dure au moins le double.

Pour l'employer avec succès il faut labourer en septembre ou en octobre, passer la herse sur-le-champ, & après la première bonne pluie le rouleau ; opération que vous répéterez au printemps après la fonte des dernières neiges. Votre terrain fera alors bien égalisé, & vous serez étonné de son produit. Il en coûtera autant peut-être que si l'on couvrirait la même place de fumier ; mais il n'est pas si facile de s'en procurer, & sûrement moins profitable de s'en servir.

L'on pourrait diviser une prairie en dix portions, & en travailler une ainsi chaque année. Je crois qu'il ferait à peu près tems de refaire la première après avoir labouré la dixième ; & si à cette culture on joignait le fumier, & qu'on l'étendit vers la sixième ou septième année depuis le labour donné,

je ne doute pas qu'il ne fit merveille. [h]

Je ne parle point des autres amendemens, comme transports & mélanges de terre; tourbe brûlée, &c. &c. parce qu'ils conviennent plutôt à une espèce particulière de terrain, qu'à toutes les terres en général. Ces distinctions m'entraîneraient trop loin & inutilement, puisque ces divers amendemens sont peu usités aux environs de Genève, & dans le canton que j'habite.

II. *Détail de la dernière éruption du Vésuve; par M. DUCHANOY l'ainé, docteur en médecine de la cour de Naples. Fin.*

QUANT AUX hommes, la pluie de pierres les ayant surpris, aucun n'eut le tems de se sauver. La plus grande partie chercha à se cacher sous les voûtes des maisons qui leur étaient connues pour être les plus solides; aussi n'y eut-il personne blessé dans ce nombre là, non plus que parmi ceux que la crainte fit rester dans les maisons les plus faibles où ils se trouvaient. Mais ceux qui au commencement de l'orage voulurent, ou passer de maison en maison pour trouver un

[h] La prudence exige des cultivateurs qu'ils ne fassent cet essai qu'en petit.

plus sûr asyle, ou qui, prévoyant le désastre à craindre, s'enfuirent au-dehors, reçurent tous des contusions. Deux furent blessés à la tête. Un enfant que son pere emportait, ayant sur sa tête un grand panier dans l'espérance d'en écarter les pierres, eut une vertebre cassée, dont il mourut deux jours après. Ce dernier accident arriva dans un chemin entre Ottajano & San-Gennarello. Ce fut le seul qui périt dans cette terrible nuit. J'ajouterai ici qu'un paysan de Réfina, qui était allé le 6 août faire des fagots sur le revers de la Somma qui fait face au Vésuve, ne s'est point retrouvé. L'âne qu'il avait emmené pour les porter était resté tranquillement à l'extrémité occidentale de l'Atrio del Cavallo. On l'y retrouva le lendemain, mangeant à son aise : ce qui a fait présumer que dans une des explosions du 6, une bouffée de cette fumée sulfureuse que jette le volcan, l'ayant suffoqué, l'avait fait tomber dans l'Atrio, où il a été enterré sous la lave qui coula assez abondamment ce jour-là. On avait d'abord annoncé qu'il était péri beaucoup de monde la nuit du 7 au 8 ; mais par les recherches qu'on a faites depuis, on s'est assuré que les deux personnes dont je viens de parler ont été les seules victimes, l'une de l'éruption du 6, l'autre du 8.

La même pluie s'étendit encore sur la

plaine qui sépare la montagne d'Ottajano des Apennins, qu'elle couvrit depuis Nola qui est au couchant, jusqu'à Palma qui est au levant, c'est-à-dire, environ quatre milles de longueur sur un peu plus de trois milles de largeur. Les pierres étaient moins grosses alors, éteintes pour la plupart, & de la nature des scories légères. Mais il y en avait encore dont le poids montait à trois rotoli, environ six livres de France. On y trouva aussi des morceaux de lave dure, quelques-uns pesaient jusqu'à neuf onces. Les toits de Palma en furent endommagés.

Ces pierres firent du mal à plusieurs personnes dans le village; deux hommes furent blessés à la tête, & d'autres reçurent des contusions. Les campagnes de Palma, celles d'Albertino, une partie de celles de San-Paolo, de Livery, de Livardy, de Nola, eurent leurs arbres, leurs fruits & leurs moissons de maïs, pommes d'or, &c. très-maltraités. Il y eut aussi plusieurs cabanes brûlées, perte légère en apparence, mais qui coûte beaucoup aux pauvres qui la souffrent.

Le rapillo fut porté de là sur les Apennins, & couvrit une partie des territoires de Lauro, Visciano, Avelli, Mugnano & Monte-Forte. Il suivait toujours la direction du vent, & causait par-tout plus ou moins de dommage. Celui qui tomba sur Avellino était si petit

qu'il ne fit pas grand mal; mais celui qu'on a trouvé depuis Montefosco jusqu'à Pontebovino, & de l'autre vers Bénévent, jusqu'à Montefarchio & Montemileto, était bien plus gros. Les cendres ont été portées jusqu'au Mont-Gargano & à Manfredonia.

Le répéterai-je? l'épouvante que dut causer un tel spectacle, sur-tout à Ottajano, peut aisément se concevoir, si l'on réfléchit que toute cette populace perdit, au milieu de ce déluge de feu, toute espérance d'en échapper. Les autres lieux qui ne se trouverent exposés qu'au dernier rapillo, ne s'attendaient pas moins à voir l'éruption augmenter, les envelopper & les enterrer. Ils se rappelaient tous le sort d'Herculanum, de Pompéia & de Stebia. Mais personne n'osait fuir, crainte d'être surpris par les chemins d'un plus fort orage. Tous prirent le parti, les uns de rester chez eux, les autres de se réfugier dans les églises.

Mais les habitans des terres peu éloignées de celles dont je viens de parler, particulièrement ceux qui sont à la base du Vésuve, & qui ne furent point touchés, parce qu'ils n'étaient pas sous la direction de la colonne, se décidèrent cependant à fuir pour la majeure partie, sans savoir où aller, courant tous où la peur les poussait. Ce furent, dit-on, les femmes qui, plus craintives, oblige-
rent

rent leurs maris de fuir avec elles. Les gens de la Torre dell'Annunziata furent encore plus épouvantés que les autres, par rapport au magasin de poudre à canon qui est chez eux. La quantité d'éclairs qui tombaient jusqu'à terre, pouvaient y mettre le feu. C'est pourquoi tous prirent la fuite, les uns par terre, les autres par mer; & une partie n'osa rentrer dans ses foyers que le surlendemain.

On ne doit pas oublier de rapporter ici les secours que trouverent ces pauvres malheureux par-tout où ils se réfugièrent. Les citoyens de Castellamare se distinguèrent entre tous les autres par leur zèle à les loger. Ils les forçaient d'entrer dans leurs maisons; on manqua bientôt d'espace propre à contenir tant de monde, car la Torre del Greco, la Torre dell'Annunziata, Bosco & les autres habitans du voisinage s'y étaient retirés. On leur ouvrit toutes les églises.

Enfin, tous les peuples qui furent spectateurs de cette terrible éruption, quoique situés à une grande distance, éprouverent une crainte affreuse. Plus il y avait d'hommes rassemblés dans un endroit, plus ils s'effrayaient, parce qu'au lieu de s'encourager mutuellement, la confusion ne faisait qu'accroître leur crainte; toutes les villes, tous les villages ouvrirent leurs églises, firent des processions, &c. mais, comme je l'ai dit,

l'agitation & la crainte ne se montrèrent peut-être nulle part aussi fortes qu'à Naples.

L'éruption finit, le bruit de la montagne cessa. Après un quart-d'heure le Vésuve fut dégagé par un vent du sud de la fumée qui le couvrit à la fin. Alors on en aperçut le sommet éclairé par le feu le plus vif, ainsi que le côté qui regarde les Correlles. Il brillait sur-tout dans l'endroit où la montagne s'était ouverte le 3 du mois, & dans celui qu'on nomme le canal dell'Arena. Les pierres continuèrent de rouler de tous les côtés, & sur-tout vers ce canal, une grande partie de la nuit. Elles ne venaient pas tant de la cime de la montagne que d'un amas qui s'en était fait près de la bouche qui s'était ouverte le 3 du mois. Cette chute de pierres presque continuelle, fit croire à quelques personnes qu'il coulait une lave : c'est ce qu'assuraient celles qui l'observaient de Naples avec un télescope. Mais de Portici l'on voyait la chose comme nous l'avons rapportée, & l'hermite du Salvadore qui l'examinait de près, m'a dit que ce n'était que des pierres. On peut cependant douter s'il ne coulait pas une vraie lave, d'après ce qui parut se passer dans l'éruption des 9 & 11 suivans.

Cette lave, si elle a coulé, n'était point en proportion de l'explosion qui venait de se

faire ; aussi tout le monde s'attend-il à de nouveaux coups. Il n'est pas possible que la cause d'un si terrible effet ne soit pas très-considérable. On croit communément qu'il faut la chercher dans la lave fondue qui fermente dans les entrailles du volcan. Or il s'en est peu évacué : aussi les jours suivans y eut-il encore des explosions peut-être aussi fortes que celle que j'ai décrite ; mais s'étant faite de jour, on n'en a pas été également frappé, & d'ailleurs elles n'ont point ou presque point causé de dommage.

III. *Anecdotes tirées de l'Intrigue du cabinet.*
 par M. ANQUETIL.

C'EST un des mérites de cette histoire que de rapporter presque toutes les anecdotes plus ou moins connues, plus ou moins piquantes, presque tous les bons mots qui, par leur vivacité, leur finesse ou leur naïveté, méritent qu'on en conserve la mémoire. Si quelques-uns de ces traits, qui se présentent en foule dans le siècle dont M. Anquetil écrit l'histoire, sont trop au-dessous de la dignité du style historique, ou n'entrent pas dans la chaîne des événemens, l'auteur les a rejetés dans des notes, où le lecteur est bien aise de les retrouver.

Cette ressource des notes est heureuse.

Avec quel plaisir ne lirait-on point une histoire écrite du style de Tite-Live, avec des notes dans le goût de Plutarque!

Je pourrais remplir quelques feuilles de traits de ce genre tirés de M. Anquetil : mais la plupart sont trop connus. Je me borne aux suivans.

“ Un bourgeois de Verdun battait sa femme qui était assez jolie. M. de Feuquieres, commandant, l’envoya chercher, & lui fit des reproches & des menaces. *Ah, monsieur, lui disait le mari, si vous saviez la méchante femme que c’est!* Un voisin qu’il avait amené, lui dit doucement par-dessus l’épaule : *Compere, il y a raison pour tout : on fait bien qu’il faut battre une femme ; mais il ne faut pas l’assommer.* „ Au reste il est bon d’observer que cette morale est de l’an 1641. Le dernier vestige que j’en aie retrouvé dans mes lectures, c’est dans la *Maison rustique* du jésuite Vaniere, poème rempli d’ailleurs d’images gracieuses & de détails agréables. Il y représente le fermier très-scandalisé de la patience avec laquelle dans les villes les maris portent le joug de leurs femmes, & sur-tout de ce qu’ils souffrent leurs galanteries. En pareil cas l’honnête fermier aurait recours au bâton ; & l’expression du poète laisse douter si ce ne serait que pour *battre*, si ce ne serait point pour *assommer* : *È romto*

recidere mallet fuste scelus. Il est vrai qu'il s'agit d'un cas privilégié.

On verra dans l'anecdote suivante le singulier expédient dont s'avisa le conseiller Lenet, pour dérober à la connaissance d'un mari une faute de ce genre, commise par sa femme avant le mariage.

“ Un seigneur Espagnol avait épousé en France une jeune veuve qui, trois mois après son mariage, s'aperçut qu'elle était dans le cas de desirer l'absence de son mari; mais l'Espagnol, passionné pour sa femme, ne la quittait pas. Elle s'ouvre sur son état à Lenet; il en parle à l'ambassadeur d'Espagne, celui-ci à la reine-mère (Anne d'Autriche), la reine au roi, qui adopte l'expédient fourni par Lenet: ce fut d'enlever le mari, qu'on mit à la Bastille. La femme, en épouse désolée, se retire chez l'ambassadeur d'Espagne; elle écrit de là à son mari que le chagrin lui a fait faire une fausse couche quelques semaines après. Le roi dit publiquement à l'ambassadeur, que c'est par erreur qu'il a fait arrêter l'Espagnol, qu'il vient de donner des ordres pour le faire élargir, & qu'il se charge d'en avertir la cour. Le mari revient avec empressement auprès de son épouse qui se conduisit très-bien dans la suite. *Ainsi*, dit Lenet, (dans ses mémoires) *cette aventure grotesque occupa deux rois, deux reines, &*

un ambassadeur. » Je ne vois dans ce récit qu'un roi & une reine; c'en ferait déjà beaucoup.

La dernière anecdote que je rapporterai est d'Henri IV; on y retrouvera tout son esprit, toute sa bonhomie, toute sa gaieté. On fait que pendant presque tout le tems de son regne il porta la peine de ce malheureux penchant pour les femmes, qui était son défaut capital. Querelles domestiques, jalousies, soupçons, insolentes prétentions & continuelles tracasseries de la part de ses maîtresses, troubles dans son royaume, aussi bien que dans sa cour; en un mot, tous les maux attachés à ce vice funeste, font de l'histoire de sa vie une leçon de chasteté. Entre ces nombreux désagrémens, il faut compter aussi les fréquentes infidélités de ses maîtresses. Voici comment il les supportait :

« Entrant un jour chez Gabrielle, il vit le duc de Bellegarde se cacher sous le lit. Il demanda la collation. On apporta des confitures sèches. Il en prit une boîte, & la jeta sous le lit, en disant : *Il faut que tout le monde vive.* »

Avec un semblable caractère, comment Henri IV n'aurait-il pas trouvé grace pour ses désordres devant la postérité? On se sent moins porté à le blâmer qu'à le plaindre; & le censeur le plus sévère ne peut, en

condamnant ses faiblesses, se défendre de l'aimer.

Si les infracteurs des loix morales les plus saintes avaient tous le cœur du bon Henri, ils se feraient tout pardonner.

Je doute que l'ancien Caton lui-même, l'âpre & farouche Caton, que Fénelon dans ses *Dialogues des morts* nous représente comme le portier des champs Elysées, eût la dureté de lui en interdire l'accès. Voilà, pour qui voudra s'en emparer, le sujet d'un nouveau dialogue des morts. C.

IV. *Vers gravés sur un rocher des Alpes pendant un orage.*

EH ! que m'importe la tempête
 Qui gronde à présent sur ma tête ?
 Que me fait le vent déchainé,
 Portant la grêle & le ravage
 Dans un vallon infortuné,
 Et battant le rocher sauvage
 Que les foudres ont filonné ?

Ma vie est un triste voyage :
 Sans appercevoir le rivage,
 Je vogue errant au gré du sort ;
 Et je crains d'autant moins l'orage

Que ce n'est qu'en faisant naufrage
 Que je puis arriver au port. [a]

V. *Epigramme.*

TANT qu'Argante est resté garçon,
Diable était son plus grand juron :
 Mais depuis qu'Orphise est sa femme,
 Il ne jure que par madame. [b]

[a] Ces vers sont beaux : mais le sont-ils assez ? L'idée de *vers gravés pendant un orage sur un rocher des Alpes* avait frappé l'imagination : on s'attendait à ce désordre sublime, à cette hauteur d'expression, à ces élans de l'ame qu'excite l'aspect des plus grandes scènes de la nature ; & l'on trouve une moralité exprimée avec sentiment ; mais plutôt avec le sentiment qu'inspire le murmure mélancolique d'un ruisseau, qu'avec celui qu'inspirerait un orage au spectateur placé *sur un rocher des Alpes*. Quoi qu'il en soit de cette critique, on ne lit point ces vers sans plaisir.

[b] Cette petite épigramme est du même auteur que les vers précédens. Il y aura des gens assez fots pour s'en étonner : comme s'il n'était pas permis de rire quelquefois à ceux dont le caractère est naturellement grave & porté à une douce mélancolie !



VI. *Sentimens du soir.*

DANS ce silence où tombe la nature ,
Quand les travaux avec le jour finis
N'obsèdent plus les mortels assoupis ,
Mes pas dans l'ombre erraient à l'aventure :
Entre un torrent & des murs démolis :
J'entrevois les tours de ma patrie ,
Quand d'un nuage écartant le bandeau ,
La lune enfin perçait de son flambeau
Le voile obscur d'une nuit rembrunie :
Le triste oiseau , préface du malheur ,
Pouffait du fond d'une antique mazure ,
Par intervalle un lugubre murmure
Qui de ces lieux doublait la sombre horreur ;
Et l'aquilon ébranlant un vieux dôme ,
Me rappelait par ses longs sifflemens
Les cris plaintifs du lugubre fantôme
Qu'on dit errer au bord des monumens.

Tout à mon cœur inspirait la tristesse :
L'aimable paix semblait l'abandonner ,
Et le chagrin s'empressait à faner
Les tendres fleurs filles de ma jeunesse.
Des pleurs déjà s'échappaient de mes yeux ,

Lorsqu'une voix toujours sûre de plaire ,
 Une voix douce . . . une voix qui m'est chère ,
 Si tendrement m'écria , *sois heureux !*
 Que je me crus auprès de ma bergère.
 Ces mots charmans ranimèrent mon cœur ;
 Le doux espoir vint effuyer mes larmes ;
 À l'avenir il prêta mille charmes.
 Dès ce moment j'osai croire au bonheur ,
 Et le lointain me parut enchanteur.

Si mes desirs n'étaient pas des nuages
 Qu'un vent léger chasse de l'horizon ;
 Si d'un vain songe ils n'avaient pas le nom ,
 Et l'inconstance & les ailes volages ,
 Je ne voudrais ni ces titres pompeux
 Dont le brillant masque notre bassesse ,
 Ni ces trésors dont l'abus odieux
 En nous blasant nous rend plus malheureux ,
 Ni ces plaisirs dont la bruyante ivresse ,
 Cachant le vuide où le cœur est sans cesse ,
 Pour un moment semble combler nos vœux ;
 Mais je voudrais au sein de mon village ,
 Loin de la mode & de son esclavage ,
 Ma flûte en main célébrer tour - à - tour
 Un bon ami , ma bergère , & l'amour.
 Dans les beaux jours parcourant la prairie ,

Ou bien assis à l'ombre du noyer
 Qui couvrirait ma basse métairie ,
 De mon bonheur parlant à mon amie ,
 J'en apprendrais l'art de l'apprécier.
 Quand l'aquilon attristant la nature
 Ramenerait l'hiver & la froidure ,
 J'en parlerais encor près du foyer ;
 Et repoussant les soucis & l'envie ,
 D'après mon cœur je saurais préférer ,
 Au vain éclat que l'on court adorer ,
 L'obscurité d'une plus douce vie. [a]

VII. *Essai raccourci sur l'immortalité de l'ame.*

RIEN, selon moi, ne prouve mieux l'immortalité de l'ame, que le desir qu'elle a d'être immortelle. En effet, nos desirs portent toujours à quelque chose de réel, & nous ne desirons pas de notre nature ce que nous

[a] L'auteur de ces vers veut rester anonyme : mais à l'harmonie, à l'élégance, à la facilité de sa versification, à la douce sensibilité qui l'inspire, ne craint-il point d'être reconnu ? . . . Au reste, je le loue de ses progrès. Ces vers sont corrects, & je n'y vois rien à reprendre.

ne pouvons pas obtenir. Un sentiment aussi inné que celui de vouloir vivre toujours , doit nécessairement porter à celui de l'indestructibilité de notre ame ; ou nous aurions des sentimens naturels qui porteraient à faux , & nous serions , s'il m'est permis de m'exprimer ainsi , trompés par l'effet même de notre essence. Les autres affections de notre ame n'auraient plus d'objets réellement existans. La crainte , l'espérance , la compassion , &c. les desirs enfin ne porteraient à rien , si l'une d'elles de sa nature se rapportait à des objets qui n'existent pas. Nous serions joués & dans les facultés de notre ame & dans leurs objets ; & il n'y aurait plus , selon moi , aucune certitude morale. Il est vrai que notre ame a des affections dont les objets sont plus rapprochés ou plus éloignés. Tel , par exemple , espère pour le lendemain , & obtient l'effet désiré : tel craint un événement plusieurs années avant qu'il ait lieu ; mais il n'en est pas moins certain. Les affections de notre ame ont donc toutes leurs objets qui en sont inséparables , tout comme les causes ont leurs effets. J'en conclus donc qu'une des propensions de notre ame étant de désirer de toujours exister , elle doit nécessairement avoir son effet. Si donc on nie l'immortalité de l'ame , il en faut nier l'existence , il en faut nier les affections ; car si elle existe ,

elle est nécessairement ce qu'elle est, & ses attributs en sont inséparables. Elle a en soi, & de sa nature, le desir d'une existence sans fin ; elle en a l'assurance : car cet effet doit subsister aussi nécessairement que sa cause.

Les animaux n'ont d'autres propensions que celles qui contribuent à la conservation actuelle de leur être : c'est ce qui constitue leur nature. Les nôtres vont plus loin, elles nous garantissent l'immortalité par le desir naturel que nous avons de la posséder. Ce serait donc tronquer l'essence & la nature de l'homme, que de le priver de l'objet de ses affections. Ce ne serait plus l'homme ; vous le détruiriez, lui & ses affections

J'avais envie de proposer publiquement ma façon de penser sur l'ame & son immortalité, sans avoir recours à la révélation qui nous la démontre clairement, mais que les incrédules rejettent. Je voudrais donc savoir ce qu'ils pourraient objecter aux preuves alléguées ci-dessus en faveur de son immortalité ? Rien, à moins qu'il ne nient l'existence de l'ame. [a]

[a] Quoi qu'il en soit de la manière dont l'auteur de cette petite pièce propose une des preuves les plus solides de l'immortalité, j'ai cru devoir la publier. On ne saurait trop fixer l'attention des hommes sur un objet aussi intéressant. Quant au

VIII. *BONIFACE SCHLEICHER. Anecdote traduite du Mercure allemand de M. VIELAND. [a]*

BONIFACE SCHLEICHER est le cadet des onze fils d'un baillif de la seigneurie de T. dans la principauté de **. Ce qu'il y a de plus remarquable à dire sur le compte de ses père & mère, concerne les relations qu'ils soutenaient avec lui. Leurs idées bornées au cercle étroit de leur existence n'avaient jamais excité chez eux le moindre soupçon qu'il y eût rien au monde qui fût digne de leur attention, que ce qui les touchait personnellement. Dès leur temps les

défi que l'on fait ici aux incrédules, ils n'auront garde de l'accepter : leur méthode n'est pas de répondre aux raisonnemens ; ils trouvent bien mieux leur compte à plaisanter sur les accessoires : des attaques vives, légères, brillantes, voilà ce qu'il leur faut. Si jamais ils répondent, s'ils se mettent sur la défensive, ils sont perdus. Ils n'auraient plus alors les rieurs de leur côté ; & que serait leur parti sans *les riens* ?

[a] Je ne prétends point approuver tout ce que dit ici M. Vieland. Mais il y a tant d'esprit dans cette anecdote, il y a des vues morales si utiles, que je l'insère avec empressement dans mon Journal.

mœurs de l'Allemagne, notre chere patrie, celles de l'Europe entiere, avaient éprouvé différens changemens, soit en bien, soit en mal; on avait fait d'importantes découvertes dans les arts & dans les sciences; on avait inventé, adopté, rejeté de nouveaux systèmes, de nouvelles hypotheses en philosophie; il s'était élevé de grands génies, dans tous les genres; ils s'étaient disputés, réfutés les uns les autres pour la plus grande perfection & peut-être aussi pour la détérioration de la façon de penser de leurs contemporains; d'anciens préjugés avaient fait place à de nouveaux: en un mot, la scene de ce monde avait changé presque à chaque instant, sans que M. Schleicher, baillif de T. dans la principauté de * *, s'en fût seulement apperçu. Il attendait patiemment ses jours d'audience, dressait exactement ses comptes, tirait sans renvoi ses émolumens & ses assises, tenait sévèrement la main à l'observance des anciennes coutumes, pressurait avec toute la loyauté convenable la bourse de ses payfans, tourmentait son pasteur, & considérait son gracieux seigneur comme un des grands de ce monde, dont l'existence, le haut bien-être & les respectables droits seigneuriaux importaient extrêmement à tout l'univers. Au reste, en bon & fidele chrétien, il passait régulière-

ment les nuits avec madame son épouse, faisait un bon somme au sermon tous les jours de dimanche & de fête, présentait au baptême chaque année, au moins depuis trente ans, un ou deux enfans, dont il avait cependant enterré le plus grand nombre, fumait sa pipe du matin au soir, & consacrait chaque semaine deux après-dinées à vivre en société avec quelques voisins. Là on raisonnait du prix des bleds ou du bétail, de la balance de l'Europe, de la démarcation de la Pologne, des différends entre le seigneur de Z. & la ville de V. sur leurs limites, & de plusieurs autres événemens de cette importance : ensuite on chassait Bagat, on mangeait un rôti de bête fauve, accompagné d'une salade, sans oublier de boire d'un bon vin vieux du pays, & de réitérer, suivant les bonnes & anciennes coutumes, toutes les fantés qui s'étaient jamais portées dans les environs, & qui pouvaient intéresser le moins du monde la politique, la patrie, l'économie, la société, l'amitié, &c. &c. Enfin sur le minuit ses hôtes bien conditionnés lui tiraient tant bien que mal leur révérence, & M. le baillif aidé de sa fidele Pénélope, de la femme-de-chambre, & du valet de la maison, se traînait dans son lit.

Quant à madame la baillive, c'était une
grosse

grosse & puissante femme, avec un nez couleur de cuivre, & une voix aussi perçante qu'éclatante, chamaillant d'une aube à l'autre avec ses domestiques & ses enfans, tenant bien son rang, mise avec un mélange plus que ridicule d'avarice & de vanité, & cependant toujours à la mode, au moins dans son idée. Par-dessus tout cela elle était liée avec deux ou trois femmes-de-chambre des dames du voisinage, souffrait volontiers que les jeunes officiers lui contaient fleurettes, faisait jouer modestement son éventail lorsqu'ils s'émançaient dans leurs discours, se piquait d'être une femme d'esprit & de savoir vivre, possédait sur le bout du doigt toutes les anecdotes scandaleuses de plus de cent familles des environs; du reste, n'ayant aucune idée qu'il y eût d'autres livres imprimés au monde que la Bible, son livre de Cantiques, la Communion dévote, l'Almanac de l'année, le Baillif prudent, l'Isle de Felsenbourg, & les Dialogues des morts, qui composaient toute la bibliothèque de son mari.

Il n'est pas fort à présumer que la nature dut précisément se servir de M. le baillif Schlicher & de madame pour donner quelque chose de grand à l'univers, sur-tout si l'on considère que de vingt-trois enfans qu'ils avaient eus en loyal mariage, notre petit

Boniface était le cadet. Cette circonstance est remarquable : 1^o. parce qu'il en résulte qu'ils n'ont pas dû mettre beaucoup de matière & de façon à leur ouvrage ; 2^o. parce qu'il n'en était pas moins l'enfant chéri de ses parens. Ils l'avaient aussi complètement gâté dès le berceau , que s'il eût été l'héritier présomptif de la Cilicie , de la Paphlagonie , de la Phrygie & de la Pamphlie.

Avouons cependant que le petit Boniface était un beau garçon , dont les cheveux blonds retombaient en boucles sur ses épaules. Il apprit en peu de tems à marcher & à parler. Son babil ne tarissait point , & sa principale occupation était de faire quelques niches à ses frères & sœurs ; mais c'était bien en même tems le plus impitoyable pleureur qu'il y eût sous la voûte des cieux ; sanglottant , poussant les cris les plus lamentables lorsque ses frères & sœurs prenaient la liberté de lui donner quelques coups , ou seulement de lever le doigt contre lui , en revanche des tours éternels qu'il leur jouait.

Toutes ces qualités justifiaient aux yeux de madame la baillive l'amour excessif qu'elle avait pour notre petit Boniface. C'était bien , suivant l'observation judicieuse qu'elle en faisait à chaque instant , l'enfant le plus poli , le plus raisonnable , le plus divertissant , le plus spirituel qu'on eût ja-

mais porté sur ses bras : sur-tout elle ne tariffait point sur les éloges qu'elle faisait de son bon cœur. Il ne se défendait jamais dans ses différends avec ses freres (& notez bien qu'il les avait toujours occasionnés) ; mais il se contentait de leur attirer , à force de plaintes & de cris , les coups de madame la baillive , ou d'épier l'occasion de leur faire quelques tours sans qu'ils en connussent l'auteur. D'ailleurs , cette tendre mere avait la consolation que jamais son cher Boniface ne s'exposait à aucun danger qui pût mettre son cœur maternel dans l'inquiétude. Le jeune homme était si poltron , qu'à l'âge de six ans il s'effrayait encore de son ombre , & que la crainte de tomber ou de se blesser le détournait de tous les exercices ordinaires aux garçons de son âge. Sauter un fossé , grimper sur un arbre , traverser seulement une haie , étaient à ses yeux des travaux plus grands que ceux d'Hercule. La seule idée de les entreprendre suffisait pour exciter un tremblement universel dans ses membres.

Cette poltronnerie qui lui attirait naturellement le mépris de ses freres & des autres garçons du village , l'engageait encore à les éviter & à rechercher plutôt la compagnie des jeunes filles , avec lesquelles il jouait à Colin-maillard , à cachemaille & à pair ou

non. S'il lui arrivait quelquefois de se joindre aux jeunes garçons, le tout aboutissait à y faire l'espion & à rapporter à ses pere & mere tout ce qui se passait entr'eux & au-delà. Et cette conduite, dans laquelle une mere prudente aurait trouvé le germe de la fourberie qui devait se développer en lui & une puissante raison de travailler à le détruire radicalement, la sienne lui en faisait un grand mérite. Ses freres avaient toujours du dessous dans les comparaisons qu'elle en faisait avec lui. Sans cesse elle le leur proposait comme un modele dont les bonnes qualités devaient les couvrir de confusion.

“ Ils étaient si méchans, si sauvages! courant toujours dans les champs, occasionnant sans cesse les plaintes des voisins, luttant continuellement avec les autres garçons! Lui, au contraire, était si doux, si sage, si docile! ne prenant jamais aucune part à ce qu'elle appelait leurs malices, & manifestant la juste horreur qu'il en avait en les découvrant à ses parens par un effet de son amour pour eux, & de son excellente façon de penser. „ En un mot, Boniface entendait à chaque instant prôner ses louanges pour une conduite qui aurait dû lui attirer le fouet, ou le faire chasser de la compagnie des honnêtes gens.

Une aussi mauvaise éducation devait né-

cessairement avoir les suites les plus fâcheuses à l'égard d'un sujet déjà mauvais en lui-même. Ses freres , toujours en souffrance à son occasion , passerent du mépris à la haine pour ce petit fourbe qui ne voulait point vivre avec eux , & les trahissait. Ils l'excluaient de tous leurs jeux & de toutes leurs entreprises , le chassaient lorsqu'il voulait s'y glisser furtivement , & prenaient toutes les précautions imaginables pour lui dérober la connaissance de leurs projets ; mais c'étaient tout autant de motifs pour le jeune homme à s'occuper des moyens de découvrir leurs petits secrets. Son instinct ne le favorisait que trop dans ses vues. Boniface devait à sa poltronnerie une maniere de marcher rampante , imperceptible , & à la nature une oreille extrêmement fine. Les occasions lui fournirent les moyens de développer ses talens , & dans peu de tems il acquit une habitude parfaite de se traîner à quatre , de guigner à travers les trous d'une ferrure , ou les fentes d'une porte , & de se mettre aux écoutes dans des coins où on ne l'aurait jamais cherché. Cette habitude devint chez lui une seconde nature , & il la conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il ne cessa jamais de marcher le dos courbé , d'avoir les oreilles en l'air , & d'éprouver une curiosité irrésistible toutes les fois qu'il

appercevait quelques personnes conversant entr'elles. Dans de pareilles circonstances il savait, suivant la position & l'éloignement des lieux, diriger sa marche, tantôt en suivant une ligne asymptotique, tantôt en décrivant une spirale, de manière qu'il s'approchait assez pour que ses oreilles aguerries entendissent quelques mots; & cela était bien suffisant pour qu'au moyen des combinaisons qu'il savait faire en maître, il pût en déduire ou le sujet de la conversation, ou le dessein qu'on se proposait.

La faiblesse naturelle de notre Boniface, les tendres soins avec lesquels il avait été élevé dès le berceau, & la compassion déraisonnable qu'il avait trouvée en toute occasion chez sa mère, l'amenerent au point qu'on ne pouvait le toucher, ni même le regarder tant soit peu de travers, sans lui faire jeter les hauts cris. Plus son âge & ses différends avec ses frères augmentèrent, & plus ses sujets de plainte contr'eux redoublèrent: mais il eut beau recourir à ses père & mère; si ses lamentations attiraient à ses frères quelques châtimens, tout l'avantage qui lui en revenait, c'est qu'ils lui en rendaient au double à la première occasion les écrivaines qu'il leur avait procurées. Remarquant très-bien qu'il y avait plus à perdre qu'à gagner dans un pareil commerce,

il s'occupa des moyens de se venger en-deffous & fans courir aucun risque. Il apprit à dissimuler parfaitement sa rancune ; & lorsqu'on croyait être au mieux avec lui, zeste ! il vous jouait quelque tour sanglant , de maniere que vous ne pouviez en découvrir l'auteur , & que vos soupçons tombaient sur tout autre que sur lui.

Cette méthode lui procurait un triple avantage. Elle pourvoyait à la sûreté de sa petite personne qu'il chérissait si tendrement ; elle lui fournissait de fréquentes occasions de se féliciter de ses heureuses inventions , & de s'envisager comme un génie fin & subtil , en comparaison de ses freres qui se trouvaient souvent accablés de coups dans le tems qu'ils s'y attendaient le moins , & fans favoir à qui ils en avaient l'obligation : enfin il conservait ainsi la réputation d'un jeune homme doux , ami de la paix , & la jouissance de tous les avantages qui en étaient la suite , au moins aussi long-tems que sa mere vécut. Il en résulta naturellement qu'il fit successivement des progrès aussi considérables dans cet art que dans celui de se glisser & d'écouter furtivement.

Boniface parvenu à l'âge d'onze à douze ans , était , comme nous l'avons vu , un jeune homme délicat , poltron , vain , amoureux de soi-même , vindicatif ; faux , artificieux ;

& cependant il ne s'en croyait pas moins un modèle de perfection. Au contraire, préféré dès son enfance à ses autres frères, applaudi, caressé, récompensé souvent à l'occasion de ses défauts, le penchant naturel avec lequel l'homme se complait en soi-même, avait non-seulement été nourri & fortifié chez lui, mais sa conduite basse & condamnable qu'on ne laissait pas d'approuver, se lia dans son petit cerveau avec les idées de l'honneur & de son propre mérite. Il s'accoutuma de cette manière à croire que sa faiblesse artificieuse était de la bonté, sa poltronnerie de la prudence, son orgueil de l'honneur, sa ruse & sa fourberie de la sagesse & de la circonspection. En un mot, Boniface âgé de douze ans, était un fier petit hypocrite, & il n'en avait pas le moindre soupçon.

Un autre mauvais effet de la tendresse déplacée de sa mère, c'est que le jeune homme étant toujours trouvé fondé dans ses diatribes avec ses frères & sœurs, acquit insensiblement l'habitude mécanique de croire qu'il avait toujours raison, & de vouloir par cela même toujours avoir raison. Et ce fut aussi la plus pernicieuse de toutes les mauvaises inclinations qu'il contracta : elle rendit toutes les autres sans remède, elle pervertit entièrement son jugement,

elle ferma si bien toute entrée à la vérité dans son ame, qu'à la fin le vrai & le faux lui devinrent également indifférens , ou plutôt qu'il fut naturellement porté à croire, sans que son cœur lui en fit le moindre reproche, qu'une chose était vraie ou fautive, & qu'elle devait nécessairement être telle, suivant qu'il en avait lui-même cette idée.

On comprend aisément par-là comment Boniface Schleicher, malgré ses méprisables défauts, put se persuader intimement qu'il était un homme d'honneur & d'une probité irréprochable, & que tous ceux qui s'opposaient à ses desseins, étaient absolument sans foi & sans loi. Une idée favorisait-elle son amour-propre déréglé & ses autres passions vicieuses ? il l'adoptait, & par cela même il fallait bien qu'elle fût vraie, ou du moins qu'il fit tous ses efforts pour en persuader les autres. Ceux qui pensaient différemment, avaient tort ; ils étaient ses ennemis, des gens opiniâtres & contredifans ; il les persécutait dans toutes les occasions à toute outrance par ses discours, par ses actions, comme des personnes aussi dangereuses qu'abominables ; car lui, Boniface, était un homme vertueux, un bon chrétien, détestant les méchans, auxquels il avait renoncé par le vœu de son baptême comme au diable & à ses œuvres. Mais

revenons à l'histoire de ses premières années.

M. le baillif Schleicher demeurait à la campagne, éloigné de plus de trois lieues de la ville la plus voisine, où d'ailleurs il n'y avait qu'une école ordinaire. Il fut contraint de prendre chez lui une espèce de précepteur, ou, si vous voulez, de gouverneur de ses enfans. C'était ce qu'on appelle un candidat en théologie, un grand jeune homme bien rablé, fort & vigoureux, qui avait fait à Tubingue & à Jéna son cours de logique, de métaphysique, de théologie dogmatique, polémique & morale, & d'histoire ecclésiastique, & qui avait de plus assisté, suivant la mode qui en commençait, à des leçons sur les beaux arts. Il n'avait pas fait de grands progrès dans ces sciences, peut-être pour son bonheur; mais au moins il avait fait un enfant à la fille de la maison où il logeait; du reste il s'était conduit d'une manière assez décente pour un étudiant en théologie. De retour dans sa patrie après ses examens, & ne trouvant pas de quoi vivre dans la maison de son père, qui était un honnête savetier de R. il s'arrangea, faute de mieux, avec M. le baillif Schleicher, & devint précepteur de la maison, sous l'expectative d'obtenir à sa recommandation la cure de B.

après la mort du vieux pasteur du lieu. En attendant , Thomas Schrager (c'est ainsi qu'il s'appellait) allait assidument avec son maître , ou sans son maître avec son chien , à la chasse des ramiers ou des perdrix ; prenait plaisir à chicaner les servantes ou les filles du voisinage lorsqu'elles faisaient quelques ouvrages à la campagne , & passait dans l'esprit de ce monde pervers , en exceptant cependant celui de M. le baillif , pour vivre avec madame plus familièrement que son devoir ne l'exigeait. On l'accusait même d'avoir eu quelque part à la fécondité de ses dernières années.

Quoi qu'il en soit , Boniface avait six ou sept ans lorsqu'il fut remis à la direction de notre gouverneur. Il s'en trouva à merveilles : favori de sa mere , ayant d'ailleurs quelque chose d'extrêmement flatteur , exécutant par - dessus tout cela avec beaucoup d'intelligence les petits messages dont il était chargé entre madame la baillive & M. Thomas , il est bien clair qu'il pouvait vivre impunément dans la fainéantise , roder dans la cuisine , faire des folies avec les petites gardeuses d'oies de la maison , tourmenter ses freres & sœurs , mentir , manger des bombons , se glisser furtivement partout , écouter tout ce qui se disait , & satisfaire en un mot toutes ses petites fantaisies :

Cependant , comme le jeune homme avait autant de compréhension que de mémoire , il ne laissa pas que de se pousser au point que dans sa douzieme année il savait lire en allemand & en latin , passablement écrire , & qu'il pouvait expliquer couramment les colloques les moins difficiles d'Erasmus. On peut aisément croire que tous ces articles lui faisaient beaucoup d'honneur dans l'esprit de ses respectables pere & mere & du reste de l'honorable parenté. On ne manquait pas de lui en faire un grand mérite dans toutes les occasions qui se présentaient.

Mais , par malheur pour notre Boniface , sa mere mourut environ dans ce tems-là , & peu de mois après Thomas Schragger fut élu pasteur de B. C'est ainsi que M. le baillif Schleicher se trouva , à l'âge de 55 ans , avec un gros ventre & peu d'activité , avec cinq enfans non élevés & sans femme , à la tête d'un ménage assez considérable. Il est vrai qu'il lui restait dans la maison une fille de dix-huit ans , assez intelligente pour gouverner très - bien sa maison , sous la haute inspection de son pere ; mais la jeunesse de sa fille , son emploi lequel (suivant qu'il l'observait judicieusement depuis trente ans sans avoir jamais cherché à éclaircir le fait) ne lui permettait pas de s'embarraffer de ses affaires domestiques , lui

servirent de prétexte pour prendre chez lui une espece de cousine, nommée madame Garmonde. C'était une personne qui avait vu cinquante printems; mais son tempérament robuste & la tournure de son esprit qui bornait tous ses soins à son propre individu, lui avaient conservé assez de fraîcheur pour n'avoir que quarante-deux ans, sans que l'on pût l'accuser de mal-adresse. Elle acquit en peu de tems un pouvoir absolu sur toute la maison. M. le baillif qui voulait passer, autant qu'il lui serait possible, le reste de sa vie dans la paix, semblable aux dieux d'Epicure, ne se mêlait de rien, mangeant, buvant, dormant, fumant dans le fauteuil de son aïeul, qu'on couvrait de coussins moelleux, lisant la gazette ou l'histoire de l'isle de Felsenbourg, & renvoyant tout le monde à son secretaire & à sa gouvernante.

La retraite de M. Thomas Schragger l'ayant obligé de prendre un autre précepteur, il choisit, à la recommandation de madame Garmonde, un frere de son mari mort depuis deux ans. C'était un ancien candidat au ministere, resté sans emploi jusqu'alors pour différentes raisons, quoiqu'il passât dans les environs pour un homme fort érudit & pour un des meilleurs disputeurs du pays. Il s'appellait magister Samuel - Le-

brecht Spitzélius. Sa taille était moyenne & maigre, son visage long & pointu, son front court & étroit, ses sourcils épais & formés comme un accent grec circonflexe, son nez verdâtre & rabattu sur ses lèvres, ses yeux louches & placés à fleur de tête, la bouche bien fendue & ne s'ouvrant jamais pour rire; en un mot, son visage était un de ceux qu'on n'aime point à trouver sur sa route. Les médifans disaient que madame Garmonde, instruite des bruits qui s'étaient répandus sur le compte de madame la bailive & du premier précepteur, avait eu ses raisons de choisir un sujet dont le premier aspect suffisait pour confondre les langues calomnieuses. Cette précaution lui coûtait d'autant moins, ajoutait-on, que le secrétaire de la maison, fringant & bien fait, pouvait servir de substitut à son vieux maître. Quoi qu'il en soit, magister Spitzélius, sur cet article comme sur tout autre, était le parfait antipode de Thomas Schrager. Sérieux, sobre, sévère amateur des formes, faisant tout avec exactitude & suivant les règles, ayant la tête remplie de définitions, d'axiomes, de théorèmes & de corollaires, auxquels il rapportait tout ce qui se présentait sans grace ni miséricorde, pour lui assigner son nom, son espèce, l'approuver ou le rejeter; il résultait de là que cet hon-

nête homme ne trouvait rien dans cet univers qui répondit à ses vues & à ses desirs. Tout, mais plus particulièrement les hommes, leurs actions, leurs omissions, leurs vers, leur prose, aurait dû être suivant lui autrement qu'il n'était. Magister Spitzélius n'avait pas la moindre notion de la diversité infinie qui regne dans la constitution intérieure des choses, de l'influence des circonstances extérieures, de la multitude des nuances & des ombres selon lesquelles le vrai & le faux, le bien & le mal se confondent & se réunissent chez les individus de notre espèce, des effets de l'imagination & des passions, & de cette grande vérité que tout ce qui subsiste est précisément comme il doit être dans le tems où il existe. Pour lui tout était décidément vrai ou faux, bon ou mauvais, comme un être métaphysique est nécessairement *A* ou non *A*. Il appelait *vrai* tout ce qu'il pouvait démontrer en vertu de son système; *faux* tout ce qui ne quadrerait pas avec ce système; *mal* tout ce qui était défendu sous quelque peine par une loi positive, en prenant ces termes à toute rigueur & dans toute leur étendue; *bien* tout ce qui nous est prescrit sous promesse d'une récompense. De là provenait l'opiniâtreté insurmontable de ses pensées, l'intolérance de son caractère, & l'austérité

plus que monachale de sa morale. La maxime des Stoïciens, que tous les crimes sont égaux, était sa maxime favorite. Il détectait la nature, il la croyait pervertie jusques dans ses fondemens, sur-tout chez l'homme, dont le cœur était désespérément mauvais; enforte que l'essentiel d'une bonne éducation consistait à farcier, arracher, exterminer, brûler cette damnable ivraie de nos penchans, de nos inclinations & de nos passions, que nous apportons en naissant. Ces traits suffisent sans doute pour donner une idée de la façon de penser de cet homme qui du reste était un bon latiniste & un redoutable adversaire des dissidens, des hérétiques, des matérialistes & des déistes. [a] Ajoutons qu'il avait de grandes obstructions dans le bas-ventre, & qu'on l'accusait avec quelque apparence de vérité d'être en général ennemi des femmes. [b]

[a] Quoiqu'un intolérant soit pire que tous ces gens-là, si M. Vieland voulait insinuer ici qu'un honnête homme est fort indifférent sur toute opinion religieuse, il se tromperait assurément beaucoup. *Note du journaliste.*

[b] Ai-je besoin de dire que cette plaisanterie, & quelques-unes du même genre, me paraissent insipides, désagréables, & indignes d'un homme qui a autant d'esprit que M. Vieland? *Note du journaliste.*

Boniface

Boniface faifit bien vite la différence qu'il y avait entre fes deux précepteurs ; & cela ne lui plut pas beaucoup. Encore & pour furcroît de malheur il ne trouvait point chez madame Garmonde le refuge & la protection qu'il avait auprès de fa chere maman. Recourir à fon pere, c'était une chofe impraticable. Il l'avait foumis fans réferve à la difcipline de magifter Spitzélius. " C'était un enfant gâté, difait - il fouvent, il était le mignon de fa mere : j'avais beau dire, tout ce que Boniface faifait était bien. Oh, il eft tems qu'on mâte ce jeune garçon. „

Magifter Spitzélius était bien l'homme qu'il fallait pour cela ; mais Boniface était trop rufé pour laiffer venir les chofes à ce point. La crainte du fouet que fon nouveau maître lui fit sentir plus d'une fois, opéra tout d'un coup un grand changement dans fa conduite. Il furpaffa fes freres, les fœurs par fon affiduité, fa docilité, fa foumiffion ; il apprenait fa leçon & mieux & plus vite qu'eux. Inſtruit en peu de tems des expreffions favorites, des manieres & des maximes de fon précepteur, il fe forma là-deflus, évitant tout ce qui pouvait lui attirer des reproches & des châtimens. Honnête, férieux, tranquille, il s'y prit de façon que Spitzélius en fut naturellement très-content.

& qu'il le louait souvent en présence de son pere, de ses parens & des étrangers qui fréquentaient la maison ; ce qui chatouillait bien sensiblement la vanité du petit Boniface. Cependant non-seulement il demeura foncièrement ce qu'il était auparavant, mais sa perfidie alla même en augmentant ; il en prit seulement occasion de se former à l'hypocrisie la plus décidée, en s'accoutumant ainsi à répéter quelques phrases morales & religieuses de son précepteur, en copiant extérieurement les mœurs âpres & sévères, en apprenant à condamner ce qui n'y était pas exactement conforme, en acquérant l'habitude de couvrir ses vices du vernis de la vertu, & de parler de morale à tort & à travers, sans que son cœur y prît le moindre intérêt. Et le talent qu'il avait d'épier & d'écouter les autres, ne fut point enseveli sous ce nouveau maître. Ses freres étaient de jeunes gens agrestes, accoutumés à faire bien des espiégeries avec les jeunes garçons du village, & même à s'émanciper avec de jeunes filles plus âgées qu'eux [a]. Spitzélius qui envisageait ces

[a] Ils n'en valaient assurément pas mieux pour cela, quoique M. Vieland semble presque vouloir leur en faire un mérite. C'est, à mon sens, un *prévaricateur* que le moraliste qui, par ses

mouvemens de la nature comme l'ouvrage infernal de Satan, comme des péchés horribles qu'il ne pouvait laisser impunis sans une insigne prévarication, & qu'il fallait combattre par la prison, la verge, les coups de fouet & de bâton; témoignait la plus grande satisfaction au sage Boniface, lorsqu'il découvrait, n'importe comment, leurs projets & leurs entreprises, & qu'il lui apprenait fidèlement tout ce qui méritait son animadversion. Ce pieux & rusé jeune homme comprit dans l'instant que sa qualité d'espion devait lui être utile à plus d'un titre. Tout en confirmant son maître dans la bonne opinion qu'il avait de lui, il pouvait à son gré représenter les choses sous un point de vue plus ou moins favorable, suivant que le coupable méritait plus ou moins sa vengeance. Il pouvait même s'en servir comme d'un moyen de satisfaire impunément ses passions; & lorsqu'il voulait obtenir quelque chose de ses compagnons, ou qu'ils l'avaient surpris en flagrant délit, la menace de dire telle ou telle chose

plaisanteries, autorise un désordre aussi nuisible au bien-être des hommes que l'impureté; & c'est un plaisant de mauvais goût que celui qui ne sait plaisanter qu'aux dépens de la décence. *Note du journaliste.*

à son maître, ou la promesse de se taire, lui procuraient toujours ce qu'il desirait d'obtenir. Car ils savaient, par une expérience réitérée, que leurs récriminations contre Boniface étaient infructueuses. Son maître prévenu en sa faveur, n'examinait jamais avec impartialité leurs accusations. Il posait toujours pour principe que Boniface était honnête garçon, incapable d'avoir tort, & que ses freres, vrais enfans de Béliel, n'avaient jamais raison.

Monsieur N. finissait ces mots lorsqu'on vint annoncer que la table était servie; il est facile à croire que cette interruption lui fut aussi agréable qu'à ses auditeurs, & sans doute qu'elle ne l'est pas moins actuellement à mes lecteurs. Cependant cette petite société trouva la manière dont monsieur N. conta son anecdote, assez intéressante pour qu'elle fit le sujet de la conversation pendant le souper. On n'y mit rien sur le tapis qui empêchat de revenir à notre Boniface; & aussi-tôt que la table fut desservie, on se réunit pour demander à monsieur N. la continuation de son récit.

Mais avant toutes choses je ne dois pas négliger de faire une observation propre à justifier l'auteur de cet écrit du reproche que tout lecteur qui voit la bonne compagnie ne manquerait pas de lui faire. Je re-

marquerais donc que la conversation dont je viens de parler avait lieu dans une petite ville impériale de la Haute-Allemagne, & que l'on n'y connaît point encore le bon ton, quoiqu'il s'y soit glissé depuis quelques années un certain goût pour la lecture, aussi bien qu'une espèce de maladie épidémique qui les porte à s'entretenir entr'eux de morale & de littérature. Cette circonstance fera comprendre jusqu'à un certain point comment une société de cavaliers & de dames nobles (car ils mettaient tous un *de* devant leur nom) put s'occuper si long-tems d'un sujet de morale.

Dans toute autre société, où il eût été contraire au bon ton de parler au-delà de trois minutes d'une même chose, & où toute question de spéculation eût paru ridicule, à moins qu'elle ne roulât sur une nouvelle manière de se coiffer, ou sur un déshabillé dernièrement arrivé de Paris; je le fais, si quelqu'un eût seulement entamé en passant quelque matière sérieuse (parlât-il divinement bien) personne ne l'aurait écouté, aussi-tôt qu'on aurait mis sur le tapis la plus légère bagatelle: mais aussi, dans une pareille société, monsieur N. aurait été bien vite arrêté dans son récit [a]. Ce n'est

[a] Cette période me paraît entortillée; je

pas dans une aussi bonne compagnie qu'on eût pu s'occuper de la question qui y avait donné lieu , ou du moins cela n'aurait duré

penſe de même de quelques autres : j'aurais pu ſans doute les changer ; mais j'ai craint de ſubſtituer mon langage à celui de M. Vieland , & qu'une pareille entrepriſe ne fût téméraire. Que M. le comte de Treſſan ajoute de nouvelles graces aux auteurs dont il donne la traduction ; qu'il embelliffe l'*Ariofte* même dans ſon *Orlando furioſo* , il eſt sûr de ſon fait & de la reconnaissance de ſes lecteurs. Pour moi , qui n'ai ni ſes talens ni ſon expérience , j'ai cru devoir adopter la maxime que M. Bitaubé a ſuivie avec beaucoup de ſuccès , & qui ne laiſſe pas d'avoir ſes partiſans. Je me ſuis tenu collé à mon original , de peur qu'avec les meilleures intentions du monde je ne lui fiſſe tort. J'avais au reſte entrepris cette traduction uniquement pour m'exercer dans une langue qui m'eſt étrangère. Si je l'envoie actuellement à l'éditeur du Journal , c'eſt pour répondre à ſon invitation du mois d'octobre. Je comprends que cet ouvrage , travaillé comme il eſt , doit lui prendre beaucoup de tems ; & j'ai craint que cette circonſtance ne le dégoûtât & ne nous privât d'un Journal que je lis avec plus de plaiſir que tout autre. (*) Dans

(*) J'ai été ſur le point de retrancher cette phraſe ; car je ſuis fort modeſte. Mais au fond , s'il prend fantaſie à quelqu'un de dire un peu trop de bien de moi , l'incorruptible public ſaura bien en rabattre ; ce n'eſt pas mon affaire. *Note du journaliſte.*

qu'un instant, & de ce ton persifleur qui rejette dédaigneusement tout ce qui annonce la recherche, ou tend à une conversation philosophique.

Cette remarque n'a point pour objet de critiquer ce bon ton & les respectables compagnies où il regne. *Oh, ce serait affreux ! ce serait horrible !* J'ai trop bien appris à vivre de mamzelle * * pour me donner une pareille licence. Je fais parfaitement que le monde est actuellement constitué de manière que dans la société, dans ce qu'on appelle le grand monde, la coutume de parler de rien, de persiffler sur tout, de changer à chaque instant de conversation, de cabrioler, pour ainsi dire, sur la surface de choses, en un mot de s'entretenir de manière que l'on fasse le moindre emploi possible de raison, de sagesse, de goût & de sentiment, est un mal aussi nécessaire que l'habitude de jouer ; & cependant, comme chacun l'avoue, sans l'admirable invention des cartes, nos bonnes sociétés ne pourraient exis-

L'incertitude si les correspondans auxquels il s'adresse pourront lui fournir sur-le-champ ce qu'il leur demande, j'ai hasardé de lui envoyer cet essai retrouvé parmi mes papiers, en le soumettant au reste entièrement à sa censure. J'ai cru devoir faire cette remarque pour ma justification.

ter d'une maniere tolérable seulement pendant quelques instans. Je me propose donc uniquement ici de justifier notre auteur de l'absurdité impardonnable qu'on aurait pu lui attribuer, de chercher à nous persuader que la conversation dont il parle, se fût tenue entre des personnes d'un certain rang. Je reviens à notre petite ville d'Allemagne.

Vous vous rappelez sans doute, reprit monsieur N. que tantôt il était question de savoir si l'on pouvait être fourbe, hypocrite, sans s'en appercevoir soi-même. Je l'ai affirmé positivement, & je me suis engagé à vous prouver qu'il existait tel homme au monde dont la vie n'était qu'un tissu de ruses & de menfonges, & qui ne s'en croyait pas moins un modele de droiture & d'équité. Je le connaissais personnellement cet homme, & j'étais bien sûr de tenir ma promesse. Je voulais à cette occasion vous faire l'histoire de M. Schleicher; . . . mais trouvant que cela m'entraînerait trop loin (a), j'ai cru qu'il suffirait de vous décrire les premières années de sa vie. Vous y pouvez voir l'origine & la cause de la bonne opinion qu'il a de lui-même; & vous connaissez si bien le fond de son caractère, que rien ne vous

[a] J'ai pris la liberté de retrancher ici quelques longueurs.

empêche de le suivre dans toutes les circonstances où il vous plaira de le placer. . . .

En un mot, je crois vous en avoir assez dit pour la solution de notre problème, & je pense que j'ai rempli ma promesse.

Berne, ce 20 novembre 1780.

IX. *Année évangélique, ou sermons pour tous les dimanches & fêtes de l'année; par F. J. DURAND, ministre du saint évangile. Lausanne & Berne, chez les Sociétés Typographiques, in-8°. 1780. Avis des éditeurs.*

LA plupart de ces sermons ont déjà paru. Les principaux journaux de France & d'Allemagne en ont porté un jugement très-avantageux, & le public l'a confirmé : indépendamment des contrefaçons, il s'en est écoulé deux éditions nombreuses.

Celle-ci, rangée selon l'ordre des dimanches & fêtes de l'année, contient plus de vingt sermons nouveaux ; tous les anciens ont été revus avec le plus grand soin, & quelques-uns entièrement refondus. Notre principal but & celui de l'auteur, en faisant cette nouvelle édition, tend à l'édification de plusieurs personnes que diverses circonstances empêchent quelquefois d'assister aux exercices religieux du culte public, & de satisfaire en même tems aux desirs des

familles vertueuses qui aiment à faire en particulier des actes de dévotion & de piété. Nous nous flattons qu'elle ne sera pas moins favorablement accueillie que les précédentes.

L'ouvrage contient sept volumes , de douze sermons chacun , ayant le portrait de l'auteur à la tête du premier. Le prix de ces sept volumes est de 12 liv. de France ; on les distribuera en juin prochain.

X. *Œuvres de M. ETIENNE FALCONET, statuaire, corrigées par l'auteur, in-8°. 6 vol. Prix 15 liv. de France. Lausanne, chez la Société Typographique, 1781.*

Nous ne ferons point ici un étalage fastueux des articles qui composent ce recueil ; la nature de l'ouvrage nous en dispense ; le caractère de l'auteur ne nous le permet pas. On connaît son nom, on sait que sa *statue de Pierre le Grand* l'a rendu immortel , & que ce n'est pas le seul de ses ouvrages qu'on admire ; qu'à un long exercice de l'art du statuaire , il a joint des études d'un autre genre , & que les ouvrages que nous annonçons au public , sont le fruit d'une longue expérience , des réflexions que l'étude des auteurs lui fit faire , & des sensations qu'un goût perfectionné par la méditation & la comparaison des effets de la nature & de l'art , lui fit éprouver.

Ces œuvres renferment des dissertations sur diverses parties des beaux-arts, & des critiques sur les jugemens qu'en ont porté différens auteurs : plusieurs sont déjà connues, & sur-tout ses réflexions sur la sculpture, ses observations sur le cheval de la statue de Marc-Aurele, & ses notes sur trois livres de l'Histoire naturelle de Plin, où cet auteur a parlé des arts. Lorsque ces ouvrages parurent, ils furent applaudis des uns, critiqués mal-honnêtement par d'autres. Tous reparaissent ici revus avec soin, enrichis de nouvelles observations, corrigés de quelques fautes qui avaient échappé à l'auteur, & dont ses adversaires l'ont aidé à s'instruire; ses idées y sont mieux développées, & appuyées sur des raisons plus fortes encore. Sa critique est hardie, mais sans amertume, & l'on sent toujours qu'elle est dictée plus par le desir d'être utile en détruisant une erreur, que par le triste plaisir de reprendre; l'injustice de ses adversaires ne l'a point empêché d'être honnête envers eux; & ceux qu'il combat le plus, sont ceux auxquels il rend le plus de justice. Par-tout enfin on reconnaît l'homme supérieur au préjugé, ne se soumettant à l'autorité qu'après l'examen, jugeant les maîtres de l'art en leur rendant hommage, appuyé sur des principes sûrs, un goût sain, consultant toujours la nature, la raison,

les convenances. Ses recherches & ses observations feront utiles aux artistes , aux amateurs , aux gens de lettres. A cette collection est joint un ouvrage d'un autre genre , que l'auteur n'avait point encore publié : ce sont des *Lettres sur la postérité* ; fruit d'une correspondance qu'il eut avec M. Diderot. On y examine le cas qu'on doit faire du jugement de la postérité. Cet écrit prouve que l'auteur pouvait sortir de la carrière des arts , sans être étranger au sujet qu'il aurait embrassé.

XI. *Építaphe de Marie-Thérèse d'Autriche ,
impératrice , reine de Hongrie.*

THÉRESÉ , l'exemple du monde ,
Dont le corps gít ici dans une paix profonde ,
Ne connut jamais de flatteur :
Digne des plus beaux jours de l'ancienne Rome ,
Elle eut tous les attraits de son sexe enchanteur ,
Avec les vertus d'un grand homme.

Par M. le baron de Podmaniski , Hongrois.

Autre építaphe de l'impératrice.

AVEC tout ce que la nature
Put ajouter à la beauté ,
Prudence , courage & bonté ,
Gissent dans cette sépulture.

Par M. de la Place.

XII. *Épître à un nouveau traducteur de l'Arioste.*

TOI qui rajeunis la peinture
D'Amadis & de Galaor,
Est-il vrai que tu dois encor
Et d'Angélique & de Médor
Retracer la vieille aventure ?
Ce bon poëte Ferrarois,
Qui du goût méprifant les loix,
Se livre aux écarts du génie,
Grace à ton pinceau délicat,
Va donc revivre dans ma patrie,
Et jouir d'un nouvel éclat !
Cher à Vénus, à Polymnie,
Amant du myrte & du laurier,
Héros, poëte & romancier,
Qui mieux que toi, preux chevalier,
Peut peindre la chevalerie ?
Abrege-nous, si tu le peux,
Le récit par trop fabuleux
De ces batailles, de ces guerres,
Où des héros très-peu vulgaires,
Secondés par un enchanteur,

Font des prodiges de valeur,
 Qui souvent ne leur coûtent gueres.
 Je me plais fort à voir les dieux
 Lutter par fois avec le diable ;
 Mais il faut que le merveilleux
 Ne soit pas trop invraisemblable.
 Peut-être qu'alors il vaut mieux. . .
 Quoi, je m'érige en pédagogue,
 Et ne suis qu'un faible écolier !
 Plus fin que moi dans le métier,
 Tu rendras le poeme entier
 Aussi beau que chaque prologue.

Mais causons encore un moment !
 Coupable Aristarque des femmes,
 Ton auteur invente gaïment
 Des contes où malignement
 Il attaque l'honneur des dames ;
 Ne crains pas de nous retracer,
 Et leurs bons tours & leurs malices ;
 Tu peindras, sans les offenser,
 Les Alcines & les Méliffes.
 Elles te gardent, entre nous,
 Le plus agréable falaire :
 Elles n'ont jamais de courroux,
 Lorsque le peintre fait leur plaisir.



T R O I S I E M E P A R T I E.

L E

N O U V E L L I S T E S U I S S E.

T U R Q U I E.

C O N S T A N T I N O P L E. La diminution des ravages de la peste a ramené dans cette capitale le grand-seigneur, qui a quitté le 7 octobre sa maison de plaisance de Beschik-Taschi, pour rentrer dans le ferrail. Le lendemain, des incendies ont éclaté dans trois endroits différens : dans le premier, trois cents maisons ont été la proie des flammes; dans le second cinq cents, & soixante-une dans le troisieme. On présume que cet accident est moins un effet du hasard, que celui du mécontentement de quelques personnes à l'occasion des changemens arrivés dans le ministere le 2 & le 3 du même mois.

Les dépêches que le dernier courier Russe a apportées à M. de Stachieff, contiennent, à ce que l'on prétend, l'ordre formel d'insister sur l'admission des paquebots Russes, & d'un consul de sa nation dans les provinces

de Moldavie & de Valachie. Le ministère Ottoman paraît incliné à céder sur l'admission des paquebots Russes, depuis qu'on lui a fait entendre qu'ils ne devaient pas être confondus avec les vaisseaux de guerre, dont ils sont distingués par le cornet de postillon qu'ils portent dans leur pavillon. Un nouvel incident, survenu depuis quelques jours, peut amener de nouvelles difficultés moins aisées à arranger. Il arriva un bâtiment chargé de bled. Le capitaine ne pouvant s'en débarrasser aussi avantageusement qu'il le désirait, a voulu continuer sa route, dans l'espoir de trouver un meilleur débit dans la mer Blanche. Le gouvernement s'y est opposé; il allègue que l'on est convenu de part & d'autre, que les bâtimens Russes qui viennent ici de la mer Noire avec des comestibles, ne pourraient pas les aller vendre ailleurs. Le ministre Russe insiste fortement de son côté sur le passage illimité des navires de sa nation.

Quant à l'admission de consuls, la répugnance de la Porte ne paraît pas diminuée; & la Russie, loin de céder sur ce point, vient d'ajouter encore une demande qui lui donne plus d'extension. Elle veut, dit-on, pouvoir en établir dans tous les lieux soumis à l'empire Ottoman, où les circonstances pourraient l'exiger. Cet article a été refusé; le motif

motif qu'on allegue est que , si l'on avait ioi cette condescendance , les autres cours , & en particulier celle de Vienne , prétendraient au même droit , & que d'ailleurs la rétidence de tant de consuls , sur-tout dans la Moldavie & la Valachie , gouvernées par des princes chrétiens , pourrait donner lieu à des intrigues & à des factions nuisibles à la tranquillité de ces deux principautés.

D A N E M A R C K.

Copenhague. Le comte de Bernstorff, ministre d'état au département des affaires étrangères, reçut le 12 décembre un ordre du cabinet, après lequel il demanda au roi la démission de tous ses emplois , qui lui fut accordée par une lettre très-gracieuse que lui écrivit sa majesté. Il en reçut aussi une du prince Frédéric , & remit son porte-feuille au comte de Thott , qui est chargé de ce département jusqu'à l'arrivée du baron de Rosencron , actuellement ministre de cette cour à celle de Berlin.

On varie fort les motifs qui ont donné lieu à ce changement , sur lequel bien des circonstances paraissent avoir influé. Quoiqu'il en soit , M. de Bernstorff a , dit-on , obtenu une pension de quatre mille écus. Son fils aîné a été nommé gentilhomme de la chambre du roi , avec une pension de mille écus. Son second fils a été fait capitaine

des Gardes , avec une pareille pension ; & son troisieme fils gentilhomme sans pension.

Le duc Ferdinand de Brunswick est parti le 11 décembre de Corloer ; il fut salué de neuf coups de canon en sortant de cette place , comme il l'avait été en y entrant. Il passa le grand Belt , pour se rendre par Wyborg à Horsens , où il fut reçu le 12 de la maniere la plus tendre par les princes ses neveux & les princesses ses nieces. Pendant deux jours que S. A. S. a passé dans cette petite ville , il y a eu chaque soir une illumination générale. Le premier jour , elle honora de sa présence la loge des francs-maçons. Le 14 , elle quitta Horsens pour continuer son voyage vers le duché de Sleswick , où elle passera l'hiver.

On vient d'apprendre que la cour de France a déclaré libre le commerce de l'isle de Grenade dans les Indes occidentales ; que les étrangers jouiront des mêmes franchises que les sujets de S. M. T. C. & pourront importer dans cette isle ou en exporter toutes sortes de marchandises sans distinction , si elles viennent d'un port Français ou étranger ; & que les étrangers pourront trafiquer tant avec cette isle qu'avec celles qui l'avoisinent.

S U E D E.

Stockholm. Le roi , la reine & toute la

famille royale font revenus du château de Gripsholm dans cette résidence depuis le 19 novembre. Ils y passeront tout l'hiver. Jusqu'à nouvel ordre, il doit y avoir cour tous les mardis.

La cour s'occupe sérieusement de quelques changemens qui doivent être faits dans l'administration des brasseries royales, afin d'appaier les payfans qui ne se conforment qu'avec peine aux réglemens actuels, & dont quelques-uns, dans les provinces éloignées, se font déjà portés à des violences dont les suites pourraient être funestes.

P O L O G N E.

Varsovie. Les constitutions faites par la dernière diete font très-peu nombreuses, & ne remplissent que très-peu de pages d'impression. Parmi ces loix on remarque un réglemeut concernant le luxe des habits; il défend non-seulement de porter des diamans & autres pierres précieuses, mais encore les galons. Les seuls militaires conserveront ces embellissemens attachés à leurs uniformes. Aussi-tôt que cette loi fut signée, les nonces qui avaient des épauettes sur leurs habits, s'empresserent de donner l'exemple en les arrachant dans l'instant, avant même de sortir de la salle.

Immédiatement après la clôture de la diete, on a commencé à s'occuper de l'ar-

rangement des départemens divers du conseil permanent. Le prince primat, à qui l'état de sa santé n'avait pas permis de se trouver aux assemblées de la diète, & qui ne put paraître qu'à celle où les nonces prêterent le serment prescrit, a assisté aux premières séances du conseil. Dans la seconde, qui a été tenue le 17, l'évêque de Posen, vice-chancelier de la couronne, a été nommé grand-chancelier. On a disposé de la charge qu'il laissait vacante, en faveur du comte Malakowski, grand-référendaire de la couronne; & son frere, staroste de Landecz, le remplace dans celle de grand-référendaire.

On écrit de Krzemeniec, que la peste s'est manifestée sur les terres du comte Moczynski. On a fait sur-le-champ environner par des troupes la petite ville de Potochnia & le village Wolofzizika. Les paylans se sont rassemblés dans les environs, & ont contraint les habitans des maisons infectées de les quitter sur-le-champ, & de se retirer dans les bois, après quoi ils ont brûlé les maisons avec les meubles & hardes les plus capables d'entretenir le mal. Cette nouvelle a d'abord effrayé: le gouvernement a fait prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher le fléau de s'étendre, & l'on espere que le froid qui commence à se faire sentir vivement, le fera entièrement disparaître.

A L L E M A G N E.

Pozdam. Le prince de Prusse est arrivé dans cette ville le 4 novembre, & a été reçu de S. M. avec les marques de la plus vive affection.

Vienne. La cour & la ville sont plongées dans le deuil le plus profond. Le 24 novembre, S. M. I. & R. notre auguste souveraine, fut attaquée d'un catharre, accompagné des symptômes les plus fâcheux ; & le mal augmenta tellement, qu'enfin le 29, un peu avant les neuf heures du soir, on eut la douleur de perdre en elle une princesse qui a fait l'ornement du trône, & qui ne l'a occupé que pour le bonheur des peuples soumis à sa domination. Elle avait mérité le nom de mere de la patrie. Marie-Thérèse-Valpurge-Amélie-Christine, fille de l'empereur Charles VI, née le 13 mai 1717, épouse en 1736 de François, duc de Lorraine, grand-duc de Florence & ensuite empereur, a vu l'Europe entière rendre hommage à ses grandes qualités & à ses vertus ; & son nom rappellera toujours l'image de la bienfaisance personnifiée. Elle est morte avec la fermeté d'une ame élevée, & ses derniers instans l'ont fait paraître, ainsi que tout le cours de sa vie, une des plus grandes princesses qui aient jamais existé.

Joseph II, son fils aîné, qui occupait déjà

le trône impérial, lui succede dans les états héréditaires de la maison d'Autriche. Il a fait d'abord assurer les ministres que sa respectable mere avait appellés auprès d'elle, qu'il les conservait dans leurs emplois, & qu'il desirait que l'on suivît le même système de gouvernement sans y rien changer. S. M. fit partir aussi-tôt après la mort de l'impératrice-reine des couriers pour les cours de France, Naples, Florence & Parme, avec des lettres écrites de sa propre main, pour annoncer ce triste événement.

A N G L E T E R R E.

Londres. La gazette ordinaire de la cour du 14 novembre ne publia rien des dépêches du chevalier Rodney, que lui avait apporté le capitaine Brisbade. Elle se contenta d'annoncer que cet amiral était arrivé à New-Yorck le 14 septembre avec 11 vaisseaux de ligne & 4 frégates. On a su dès lors qu'il n'était pas encore parti pour les isles au commencement de novembre; mais son séjour à New-Yorck n'a été d'aucune utilité, puisque les Français sont demeurés en possession du poste important de Rhode-Island; que M. de Ternay est inattaquable dans le port de New-Port, & qu'en conservant les forces entières, il se trouvera en état l'année prochaine de favoriser la jonction des renforts qu'il attend, & le débarquement

des troupes qui doivent grossir l'armée du comte de Rochambeau. On espere que l'amiral Rodney mettra nos isles en état de défense avant l'arrivée des forces que les Français doivent envoyer de ces côtés.

La défection du général Arnold n'a point procuré les avantages que l'on avait lieu d'en espérer : son exemple n'a été suivi de personne , il ne jouit à New-Yorck d'aucune considération. Les officiers de l'armée Britannique ont refusé de servir sous lui, malgré les instances du général Clinton , qui ne peut cependant l'estimer lui-même. Il a été obligé de lui confier le commandement d'un parti d'Américains loyaux. On a perdu le major André, jeune officier recommandable par ses talens militaires & sa fidélité envers son roi & sa patrie : il a été pendu , ainsi que nous l'annonçâmes le mois passé , après avoir été jugé par un conseil de guerre composé d'officiers généraux Américains & Français. Le général Knox , en lui prononçant son arrêt de mort , lui parla en ces termes : “ Nous ne pouvons attendre assez de générosité de nos ennemis , pour qu'ils croient ce que je puis bien vous assurer ; mais soyez persuadé , monsieur, que votre mort ne sera pas plus regrettée dans l'armée Anglaise que dans la nôtre. „

Un officier Français qui a signé sa condam-

nation , a écrit qu'il n'avait pu signer fans répandre des larmes ; mais on ne pouvait , fans contrevénir aux loix de la guerre , fauver cet officier , dans les bottes duquel on a trouvé un plan du camp de Washington & des postes qui l'environnent , avec un état des forces qu'il y avait dans chaque endroit , de même que des munitions & de l'artillerie qui s'y trouvaient. Enforte qu'on n'a pu l'envisager autrement que comme un espion , & c'est comme tel qu'il a été condamné. Les juges n'ont pu se diffimuler que c'était uniquement par une suite de son dévouement pour le service de son roi qu'il s'était laissé entraîner a jouer ce rôle , & qu'aucun sentiment indigne d'un brave militaire & d'un bon gentilhomme n'avait pu l'engager à cela Sa perte a été très - sensible au général Clinton , dont il était adjudant ; l'acquisition que le parti du roi a faite dans la personne d'Arnold , ne peut être mise en parallèle avec elle , puisque l'un est envisagé comme un traître sur lequel les Anglais eux memes ne peuvent pas trop compter , & qu'ils méprisent , pendant qu'ils ne peuvent se diffimuler qu'ils possédaient dans le premier un officier qui donnait les plus grandes espérances. Cet officier est mort avec une fermeté héroïque ; il n'a même fait aucune démarche pour se soustraire à la rigueur de

son sort, mais il a envisagé sa mort, quoique son supplice fût ignominieux, avec la plus grande tranquillité.

Le roi a répandu ses bienfaits sur les parens d'André; il a fait des pensions à sa mere & à ses sœurs, & a avancé en grade un de ses freres qui est aussi au service.

Le bruit qui s'était répandu que le général Washington avait fait mettre aux arrêts, après la découverte du complot d'Arnold, sept colonels, le lord Stirlings & deux membres du congrès, ne s'est pas confirmé. On fait actuellement que l'on avait porté plainte contre Arnold au congrès, & que sans sa défection il aurait infailliblement été obligé de rendre compte de sa conduite, & surtout de l'emploi qu'il avait fait des deniers publics qui lui avaient été confiés; en sorte que l'on comprend que, s'il a quitté le parti des Américains, ce n'est pas parce qu'il est persuadé, ainsi qu'il tâche de l'insinuer dans son manifeste, qu'il leur est avantageux de se réunir avec la mere-patrie.

M. Trumbell, fils du gouverneur de Connecticut, a été arrêté le 10 de ce mois. Son affaire paraît prendre une tournure fâcheuse. Après un interrogatoire public devant les juges de paix, qu'il a subi le 22, il a été constitué prisonnier pour crime de haute trahison. On lui a produit, entre

autres papiers moins intéressans qu'on a trouvés sur lui lorsqu'on l'a arrêté, une lettre adressée à son pere le 8 septembre, dans laquelle il lui recommande M. Temple qui devait se rendre peu de tems après en Amérique, qu'il annonce être un bon patriote, disant que depuis son départ de Boston il a rendu des services essentiels à la cause Américaine, parce que la maniere dont il a parlé de l'esprit qui regne dans cette partie du monde & de ses ressources, a consolidé le petit nombre de partisans généreux qu'elle a dans les deux chambres, & ébranlé ses nombreux ennemis.

Plusieurs avis assurent que le général Gates a été destitué de son commandement pour s'être laissé battre par sa faute à Cambden : on a offert son département au général-major Gréen qui, dit-on, s'est excusé de l'accepter, à moins qu'on ne lui donnât 12000 hommes de troupes bien pourvues & bien équipées.

F R A N C E.

Paris. Les mauvais tems qui ont régné, ont sans doute retardé la marche de la flotte & du convoi venant des isles; mais on se flattait le 19 décembre de les voir bientôt arriver, puisque les vents avaient changé depuis quelques jours, & qu'ils étaient devenus favorables.

MM. le Seme. & compagnie ayant armé à Grandville quelques vaisseaux corsaires, & voulant ne négliger aucun des moyens propres à leur assurer la confiance, ont cherché à donner à une de leurs frégates un nom bien propre à l'inspirer ; c'est pourquoi ils écrivirent le premier décembre à Mlle la chevaliere d'Eon pour l'engager à permettre qu'ils donnaissent son nom à la premiere & à la plus forte de leurs deux frégates. Cette demoiselle leur a répondu dès le 2 pour leur annoncer que c'était avec le plus grand plaisir qu'elle acceptait l'honneur qu'ils lui faisaient, fâchée seulement de ne pouvoir, à raison de sa position, être témoin du succès de cet armement. Les actionnaires dès lors l'ont priée de vouloir bien nommer le capitaine, les officiers & volontaires qui doivent servir sur cette frégate montée de 44 canons.

Un courier arrivé le 6 décembre à Versailles, a apporté la fâcheuse nouvelle, que l'impératrice-reine était assez dangereusement malade pour qu'on lui eût administré les sacremens, & le même jour un second courier arrivé vers les cinq heures du soir, apporta la nouvelle de sa mort. La reine se trouvant incommodée d'un rhume qui ne lui donnait guere de repos, on n'osa point d'abord lui annoncer ce triste événement ;

mais on ne lui apprit le même jour que la maladie de son auguste mere. Ce fut le 7 à midi que le roi lui-même lui dit qu'elle était morte. S. M. ne quitta point ce jour-là l'appartement de la reine, & prit en même tems le deuil de respect, qui est le deuil ordinaire; le grand ne tardera pas à être pris.

E S P A G N E.

Cadix. Les avis reçus du camp de Saint-Roch portent qu'on a achevé de fortifier dans toutes les regles de l'art l'épaulement nouvellement construit & destiné à porter une batterie de mortiers. Les ennemis ont essayé de s'y opposer trop tard; ils ont tiré en une nuit plus de 200 coups tant de canons que de bombes, carcasses & grenades, mais sans effet. On écrit dès lors qu'ils continuent toutes les nuits à tirer sur nos ouvrages avancés, sans causer de plus grands dommages qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici à nos batteries; mais ils nous ont tué dès lors cinq ou six hommes, & en ont blessé d'autres.

I T A L I E.

Livourne. Des lettres de Larrache, en date du 24 octobre, annoncent que l'empereur de Maroc était attendu à Tanger pour donner les ordres nécessaires à l'effet de réparer les fortifications de cette place. On attribue ce dessein de la part de ce prince à la crainte qu'il a que les Anglais, s'ils

viennent à perdre Gibraltar, ne songent à s'emparer du port & de la ville de Tanger.

S U I S S E.

Nous annonçâmes le mois passé la mort de S. E. Mgr. Henri Landolt, bourguemaitre de la ville & république de Zurich. Ce funeste événement arriva le 18 novembre, par une apoplexie qui survint à S. E. peu après dîner. On a perdu dans sa personne un magistrat d'une probité exemplaire, accompagnée de la plus grande affabilité & des lumières les plus étendues. Il avait été élevé à la première dignité de l'état le 17 août 1778, en sorte qu'il n'a occupé le poste de chef de cette république que l'espace de deux ans, deux mois & un jour. Les regrets de ses concitoyens prouvent combien ils le chérissaient.

Le chapitre de Notre-Dame d'Einfidlen s'étant assemblé le 4 décembre pour vaquer à l'élection d'un prince-abbé dudit lieu, a choisi M. P. Béat Rüttel, natif de Gerrau. Ce nouveau prince est né en 1732. Il est entré dans l'ordre de saint Benoît en 1751, a reçu la prêtrise en 1755. Il avait déjà desservi plusieurs emplois dans le couvent avant d'être revêtu du poste éminent de doyen du chapitre, qu'il occupait depuis quelques années. La manière dont il s'est acquitté des fonctions attachées à cette dignité, lui ont

concilié l'estime & le respect d'un chacun.

Sion. Notre nouveau prince-évêque fut sacré dans l'église cathédrale de cette ville le 12 décembre, par M. de Briord, évêque d'Annecy, & qui porte le titre d'évêque de Geneve, lequel s'était fait accompagner par M. son neveu & M. Oddi, l'un & l'autre chanoines d'Annecy. L'évêque avait envoyé à leur rencontre le gouverneur d'Allet, qui les reçut à la frontière : ils arrivèrent le 9 à Saint-Maurice, & se rendirent le 10 à Sion avec les abbés de Saint-Maurice & de Saint-Bernard, nommés pour assister au sacre. Il y a eu après la cérémonie un magnifique repas au château, servi sur trois tables. Quelques personnes de considération de Berne, qui s'étaient rendues dans cette ville pour assister au sacre, ont été invitées à ce repas. Le renouvellement de l'alliance entre les sept cantons catholiques & la république du Vallais, eut lieu le 11 du courant.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires.

- I. *Voyages de M. DE SAUSSURE, &c.*
(Troisième extrait.) Page 3
- II. *Descriptions des arts & métiers, in-4°.*
Tome XII, contenant l'art du distillateur
d'eaux-fortes, l'art du distillateur liquo-
riste, & l'art du vinaigrier; par M. DE
MACHY, avec des notes & des additions
par M. STRUVE, doct. en médecine, &c.
Neuchatel, de l'imprimerie de la Société
Typographique. 19

II. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Suite de l'Essai sur la meilleure méthode
d'établir & d'entretenir les prés naturels
& artificiels.* 39
- II. *Détail de la dernière éruption du Vé-
suve; par M. DUCHANOY l'aîné, doc-
teur en médecine de la cour de Naples.*
Fin. 61
- III. *Anecdotes tirées de l'Intrigue du cabinet
par M. ANQUETIL.* 67
- IV. *Vers gravés sur un rocher des Alpes
pendant un orage.* 71
- V. *Epigramme.* 72

- VI. *Sentimens du soir.* 72
- VII. *Essai raccourci sur l'immortalité de l'ame.* 75
- VIII. **BONIFACE SCHLEICHER.** *Anecdote traduite du Mercure allemand de M. VIELAND.* 78
- IX. *Année évangélique, ou sermons pour tous les dimanches & fêtes de l'année; par F. J. DURAND, ministre du saint évangile. Lausanne & Berne, chez les Sociétés Typographiques, in-8°. 1780. Avis des éditeurs.* 105
- X. **Œuvres de M. ETIENNE FALCONET, statuaire.** 106
- XI. *Epitaphe de Marie-Thérese d'Autriche, impératrice, reine de Hongrie.* 108
- XII. *Epitre à un nouveau traducteur de l'Arioste.* 109
- III. **PARTIE.** *Annales politiques de l'Europe.* III



12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111

